

# L'INFORMATEUR

*Corse nouvelle*

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 9 au 15 septembre 2011 - N° 6378 - 60<sup>ème</sup> année



# 2011

## Année internationale des forêts

### Et en Corse ?

# Matteu Graziani, le luthier à qui «le bois parle»

Ange-Laurent Bindi est allé à la rencontre d'un artiste exceptionnel, Matteu Graziani, luthier, qui sait faire chanter le bois et vibrer les cordes d'instruments grâce à son talent au service de la musique.

**V**oici un bienheureux pour vivre une passion depuis le plus jeune âge. Savoir la musique, avec a cetera dès cinq ans, le violon à six, puis le chant, pour aujourd'hui, à vingt-six ans, être luthier professionnel. Appartenir au groupe balain «Meridianu» est une chose qui semble beaucoup compter pour vivre avec la «musique dans l'âme». Car **Matteu GRAZIANI** ([www.matteugraziani.com](http://www.matteugraziani.com) et [info@matteugraziani.com](mailto:info@matteugraziani.com)) - c'est lui - a vécu son enfance en **Balagne**, sur la **Route des Artisans**, ce qui l'a fortement marqué, au point de n'avoir en tête que le retour aux sources.

«L'ouverture» est totale et il serait fastidieux de tout citer. C'est ainsi : le **Conservatoire à Bastia**, une formation à **Cremona**, puis à **Gênes** avec **Alberto GIORDANO**. Il poursuit avec les groupes corses qui l'inspirent. Un programme fourni en vue des tournées qui le mènent jusqu'en **Albanie**, l'oblige à brasser avec décision et intelligence. Il veut être «au service de son groupe».

Vivre une telle passion nécessite de l'accorder avec le métier. «Le bois lui parle», sans omettre qu'il est «un manuel en tant que musicien». Donc, de la matière première au produit fini, c'est ce qui l'attend. Son atelier, entre la **Rue Sainte Elisabeth** et le **Cours Favale**, en face de l'entrée maintenant du **Musée de la ville**, est formidablement spacieux, avec les deux niveaux formant un seul volume, et silencieux, d'autant qu'il paraît vide, aux murs blancs et grandes vitres sur le cours, avec des productions au nombre de trois ou quatre, sagement entreposées là. En raison aussi du calme régnant, la garantie parfaite de la maîtrise d'une existence réglée par la musique.

L'ambiance appropriée qu'il a connue à **Cremona**, ville lombarde de 80.000 habitants dans la **Plaine du PÔ**, où ont vécu les plus grands luthiers qu'ont été les **STRADIVARI**, **AMATI**, **GUARNIERI**, l'a fortement marqué – pour une formation reçue à l'**Ecole Internationale**, tout en fréquentant les musées et expositions particulièrement riches.

Son projet ? Tout simplement réussir à «en vivre», autrement dit «s'accrocher» coûte



que coûte alors que l'atelier est ouvert depuis janvier 2011. Et puis, s'exporter, donc nouer des liens, se faire connaître et apprécier, et vendre. Une bonne stratégie, les concours de lutherie, en **Italie**, en **Allemagne**, jusqu'aux **USA**, et même **Paris**. «Ce n'est pas facile», dit-il. Il reste alors à acquérir une certaine notoriété au plan international, et c'est par là qu'il faut absolument en passer. Une consolation, il n'est pas nécessaire de gagner les concours, même si, de la sorte, rien n'est moins acquis, au contraire, car c'est le rapport du luthier à son produit fini qui fait la force d'une proposition, d'une affirmation, en somme une carrière qui est d'abord celle d'un artiste misant sur son talent.

Comment dire bonne chance ? Tout simplement en invitant les connaisseurs et curieux à visiter l'atelier de **Matteu GRAZIANI**. On y verra la variété de ses activités, allant de la petite réparation jusqu'à la réalisation d'un ouvrage, en passant par le dessin d'une cetera, la recherche des sons. A voir, et écouter en concert dans une communion plus que millénaire.



## VAGABONDAGE

C'est en 1806 que fut décrétée la construction de l'Arc de Triomphe en haut des Champs Elysées, inspirée par «qui vous savez».

Et, si vous êtes à Paris un 15 août, et que le soleil est là, regardez bien le couchant de Messire Phébus. Il a pour cadre l'arche de l'Arc de Triomphe.

Et pas étonnant donc que Napoléon soit né un 15 août, non ?

L'empereur fut un admirateur de Pascal Paoli, l'homme des Lumières dont Charles-Marie Bonaparte, le père de Napoléon, fut un partisan.

D'aucuns veulent opposer Paoli et Napoléon, alors qu'ils sont de la même lignée. Et Paoli avait 60 ans quand Napoléon en avait 20.

N'oublions pas plus que Napoléon écrivait : «J'ai puisé ma vie en Corse et, avec elle, un violent amour pour mon infortunée patrie et son indépendance».

Napoléon a été exilé à Sainte-Hélène à 46 ans. Il a déclaré : «J'aurais tant voulu faire pour mon pays, la Corse». 46 ans ! Actuellement on dirait : « Il est mort bien jeune », à 51 ans exactement !

Le savez-vous ? D'après notre confrère «Aujourd'hui», la Corse a été la star de l'été du point de vue météo. Et, comme ils disent, contrairement à d'autres régions, le ciel ne nous y est pas tombé sur la tête et nous avons eu deux fois plus de soleil qu'à Paris; et de conclure : «L'île est une valeur refuge pour de nombreux leaders politiques et de stars du showbiz».

Et me revient toujours en leitmotiv cette réflexion d'un ami ajaccien : «Oh, dighja ce n'est pas pour me vanter, mais il fait beau chez nous !»

J'aime cette réflexion de l'actrice Carole Bouquet qui vit en Sicile dans le petit village de Pantelleria : «Le temps des îles s'impose à vous et il n'est pas la peine de le brusquer !»

**Toussaint LENZIANI**

## Entre nous

Par Pierre Bartoli

**R**entrée scolaire 2011-2012 sur fond de grogne syndicale avec une grève déjà programmée pour le 27 septembre !

Un été à la météo capricieuse en juillet, chaude ou «venteuse» en août et de « saison » en ce début septembre, ont fait l'essentiel d'une actualité insulaire plutôt morose du point de vue de nombreux professionnels du tourisme.

Pourtant, la Corse a été visitée par un public venant du monde entier. Mais il reste à s'interroger sur le rapport au porte-monnaie des touristes et les prix pratiqués !

Côté transports maritimes et aériens, exorbitants les tarifs ! Quant aux conditions de séjours pour une famille de trois ou quatre personnes, quel budget peut les supporter ensuite, ne serait-ce que sur la durée d'une semaine ?

Bien sûr la faute à l'Euro ! C'est la réponse-leitmotiv que l'on entend le plus souvent.

Mais si l'on avait pris l'habitude, avant d'acheter, de convertir l'euro en franc, chacun hésiterait à accepter de manger une pizza pour 70 francs et de boire une petite bouteille d'eau pour 14 ou 16 francs !

De ne pas avoir exigé de maintenir l'affichage partout portant cette conversion, découle, à mon sens, l'essentiel de la perte d'un pouvoir d'achat improbable tant que la situation actuelle perdurera.

Ce constat « simpliste » découle pourtant d'une réalité tangible.

Le consommateur est à la fois victime et complice puisqu'il accepte de payer !

**Notre Dame de Lavasina**, comme « A Santa » au Niolu ou les festivités en l'honneur de la Vierge, à Pancheraccia, à Loreto-di-Casimica, drainent des foules de pèlerins très importantes autour du 8 septembre, jour où l'Eglise célèbre la Nativité de la Vierge-Marie.

Une dévotion qui prolonge celle qui mobilise toute la Corse, le 15 août, et qui ne s'est jamais démentie au cours du temps !

Une tradition qui se perpétue et se renforce grâce aux moyens de transports, se révélant un facteur important d'échanges et de rencontres rapprochant ainsi les populations de l'île.

La météo clémente, le 7 septembre, par exemple, avait contribué à faire se déplacer une foule impressionnante vers le sanctuaire de Notre Dame de Lavasina.

Beaucoup de Bastiais, en particulier, ont effectué à pied le trajet en direction de Lavasina, en groupe ou en individuel, pour rejoindre Lavasina et participer à la procession aux flambeaux et à la Messe célébrée par Mgr Jean-Luc Brunin.

Mais, ce grand rassemblement où s'entremêlaient les générations aurait mérité une animation religieuse plus soutenue et plus en rapport avec la ferveur que les pèlerins étaient venus chercher.

Le sanctuaire aussi aurait mérité quelques apprêts extérieurs à la hauteur de l'attente des « fidèles » !

Certes, la foi se passe des artifices. Mais la beauté de la liturgie contribue à l'édification du croyant et conforte celui qui est en recherche. Le sens même du pèlerinage se trouve au bout de la démarche.

L'accompagnement d'une liturgie adaptée et appropriée n'est pas étranger à sa pleine réussite.

Et les occasions sont rares de pouvoir rencontrer de telles opportunités, pour ne pas tout mettre en œuvre afin d'y répondre au plus près !

Le sanctuaire de Lavasina mérite de la Corse dans son ensemble, une nouvelle approche susceptible de lui donner, en plus du cadre naturel, les espaces accueil et l'éclat devant permettre à la ferveur des croyants de s'exprimer encore mieux.

Un devoir qui nous concerne tous !

# Année internationale des forêts

Sur la base d'une résolution datant de 2006, l'assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2011 « Année internationale des forêts » (AIF). Objectif : sensibiliser l'opinion sur la nécessité d'une gestion durable des forêts, lesquelles s'offrent comme un des plus grands toits du monde, puisqu'à l'échelle planétaire plus de 300 millions de personnes y vivent, 1,8 milliard en tirant directement leurs moyens de subsistance. Quel écho l'événement a-t-il trouvé en Corse ? Et sur quoi permet-il de rebondir ? L'occasion est donnée de se pencher sur des initiatives qui toutes portent en elles quelque chose de structurel.

**R**elativement protégées en France, où leur superficie a augmenté de 50% depuis 1950 pour représenter aujourd'hui 30% du territoire national, les forêts restent des espaces débordant d'enjeux, s'avérant à la fois atout économique et touristique pour les zones rurales et casse-tête chinois pour les particuliers et les collectivités qui en sont propriétaires et/ou gestionnaires. Avec un taux de boisement de près de 50%, qui en fait l'une des régions les plus boisées de France, la Corse a son épingle à tirer d'un patrimoine sur lequel règnent en maîtres le chêne vert, le pin maritime et le châtaignier mais pas seulement, puisque chêne liège, pin laricio (résineux le mieux vendu de France) et hêtre en sont aussi de solides représentants. Or on parle volontiers pour l'île de sous-exploitation forestière. Atout écologique ? Pas forcément.

Ce qui est sûr, c'est qu'en Corse, la filière forêt/bois est en devenir et qu'à cet égard, tous les espoirs sont permis sur le chemin d'une conciliation entre économie et environnement.

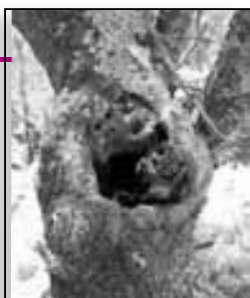
Une interprofession a vu le jour qui mène actuellement des expertises pour dresser un état des lieux (sachant que c'est du côté de la forêt privée que l'absence de données économiques se fait lourdement sentir). Tandis que de part et d'autre se multiplient les initiatives, telle que la création, à Vezzani, où se tient chaque année A Fiera di u legnu, d'une coopérative pour les forestiers privés (Corsica Furesta) dont on est en droit d'espérer qu'avec d'autres elle est le signe d'une mise en synergie des intentions et des actions.

C'est avec ce contexte particulier, en tous cas, que doit composer l'Année Internationale de la forêt en Corse. Mal relayé au niveau régional pour certains, l'événement n'a, selon le Ministère de l'Agriculture, donné lieu qu'à une douzaine de labellisations en Corse (sur les 662 répertoriées au niveau national), toutes émanant du Centre Régional de la Propriété Forestière. Signe d'un décalage ?

Si les médias se font plus volontiers l'écho d'incendies dévastateurs, et si nos forêts et forestiers ne donnent pas toujours à voir leurs bobos quotidiens, restent les difficultés réelles sur un terrain où, mieux qu'ailleurs, l'arbre sait cacher la forêt. Or, pour reconnaître la valeur de



nos forêts, encore faut-il en saisir toute la fragilité. Comme le souligne l'Union Européenne dans sa stratégie de communication forestière, «des études d'opinion publique menées en Europe révèlent que les problèmes ne sont pas bien compris en-dehors de la communauté forestière», y compris par les décideurs. Et de donner l'exemple de la déforestation «qui est une préoccupation importante pour la majorité des citoyens européens alors qu'«en réalité, la superficie boisée totale en Europe, a augmenté au cours des deux dernières décennies». Pour l'UE, «il est clair que nous devons faire plus pour expliquer les faits et pourquoi les forêts sont tellement essentielles à la vie, et nous devons faire cela globalement, régionalement, nationalement et localement.» Toute la portée d'une Année Internationale de la Forêt et de ses déclinaisons en Corse, qu'elles soient formelles ou informelles, labellisées ou pas, se mesure aussi à cette aune. L'occasion est en tout cas (y compris pour L'Informateur Corse Nouvelle) de communiquer sur la forêt corse avec, en filigrane, le message-clé du Grenelle de l'environnement : «produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité, via une démarche territoriale concertée, dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts.»



Arbre à micro-habitats  
(critère IBP)

## Qu'est-ce que l'IBP ?

L'indice de potentiel de biodiversité repose sur dix critères, dont sept relèvent du peuplement et de la gestion forestière et trois du contexte. «Il peut et doit être mesuré lors d'une première visite de diagnostic, explique Geneviève Ettori. Les propriétaires forestiers peuvent ainsi, en conservant quelques vieux arbres, du bois mort à terre ou sur pied, en maintenant de petites clairières (milieux ouverts), et en choisissant des essences (espèces d'arbres) appropriées, contribuer à la conservation et l'amélioration de la biodiversité de leurs parcelles forestières.» En Corse, il existe quatre parcelles de référence IBP. Elles se situent sur les communes de Zonza et Petreto Bicchisano pour la Corse-du-Sud et sur les communes de Murato et Olmi Capella pour la Haute Corse. «Les autres mesures IBP sont en cours et vont permettre de contribuer à l'évaluation de la méthode», précise Geneviève Ettori.

# s forêts. Et en Corse ?



La forêt de San Pedrone

est plus facile à détruire qu'à recréer. Les propriétaires disposant d'un nouvel outil simple de diagnostic, l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) [voir encadré ci-contre], nous tenions à les sensibiliser à cet outil.

#### ► Où vous a conduit plus précisément votre bâton de pèlerin ?

De Sarrola Carcopino à Olmi Capella, en passant par Petreto Bicchisano, Sartène, Luri, Vezzani, Evisa, Zicavo, Linguizetta, Moita, Zonza et Murato.

#### ► Et avec quel budget ?

Nous n'avons bénéficié d'aucun soutien financier mais on a mis à notre disposition des kits d'information très bien pensés que nous diffusons largement.

## Questions à Geneviève Etori, Directrice du CRPF

Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Corse a fait labelliser «Année Internationale de la forêt, 12 de ses actions. Il est à ce jour la seule structure insulaire ayant sollicité ledit label. Depuis le 26 mars, il intervient donc officiellement sur le territoire insulaire dans ce cadre. Sa dernière intervention date du 3 septembre. Le temps d'une pause, sa directrice, Geneviève Etori, fait le point.

#### ► Que représente la participation officielle du CRPF à l'Année Internationale de la Forêt ?

C'est une participation toute naturelle dans la mesure où nous organisons déjà régulièrement des réunions d'information principalement destinées aux propriétaires forestiers mais aussi ouvertes à tout public. Quant au label, nous l'avons obtenu tout simplement parce que nous en avons fait la demande. Les relais régionaux ont peut-être manqué pour que d'autres demandes puissent se faire.

#### ► Pourquoi avoir choisi, pour les interventions faites dans ce cadre, ces trois thèmes spécifiques : «Gestion durable des forêts de chêne vert», «Biodiversité en forêt», «Comment gérer et valoriser ses bois» ?

Tous trois nous paraissent incontournables. La gestion durable des forêts est fondamentale pour garantir un patrimoine de valeur (au sens économique et sur le plan de la biodiversité) aux générations futures. Cette gestion durable est encouragée par le code forestier. Les documents de gestion durable (tels que le Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles ou le Plan Simple de Gestion) sont nécessaires à l'obtention de financements pour la mise en valeur de la forêt et la certification PEFC [voir page suivante]. Pour ce qui est du second thème choisi, il est d'autant plus incontournable que le Chêne vert est l'essence la plus présente en Corse, puisqu'elle représente 40% des forêts



Les administrateurs du CRPF, propriétaires élus

insulaires. Enfin, nous nous devons d'aborder la question de la biodiversité en forêt car elle doit être maintenue, voire améliorée. Et elle

#### ► L'année n'étant pas finie, d'autres actions qui pourraient être labellisées AIF sont-elles prévues ?

Le CRPF de Corse collabore à une lettre de l'observatoire de l'environnement sur la biodiversité forestière, lettre à destination du grand public qui doit être diffusée sous peu. Par ailleurs, il organisera, dans le cadre de la Fête de la science, une Conférence sur la place de la forêt corse dans le bassin méditerranéen le 12 octobre à Ajaccio.

#### ► Quel est l'état des lieux que vous pouvez dresser concernant les forêts de Corse en termes de conservation ? Globalement, l'opinion publique est très sensible au problème des incendies comme ailleurs elle l'est à ceux de la déforestation et de la surexploitation. On parle moins d'autres formes de dégradation...

La richesse biologique des forêts corses est forte et l'état de conservation est globalement bon. Mais il faut savoir que mettre en valeur les forêts, c'est aussi les protéger contre les risques majeurs tels que les incendies ou le changement climatique, par exemple. Quant à la déforestation, on peut en parler dans le cas d'une forêt qui est détruite pour un autre usage (on a comme exemple celui des forêts primaires face aux «besoins» de production d'huile de palme). Lorsqu'un terrain agricole est abandonné, la végétation naturelle s'installe et la forêt réapparaît. Donc globalement on ne peut pas parler de déforestation en Corse. Par contre, ce qui est inquiétant, c'est de voir se développer un système de cueillette au détriment d'une sylviculture digne de ce nom (un nom qui littéralement veut dire «culture de la forêt»), seule garantie de la pérennité, de la qualité et de la diversité forestière.

#### ► Cette réalité ne colle pas forcément à la perception que l'on en a...

La Surface Forestière Corse est un atout. Nous sommes dans la région de France et l'île de Méditerranée la plus boisée et, aux dires des spécialistes, nous avons les plus beaux peuplements de Chêne vert et de Pin Lariccio du bassin méditerranéen. Le principal problème est l'absence de gestion forestière due en grande partie à l'exode rural et à la désertification de l'intérieur. Cette absence de gestion s'est accompagnée d'une destruction économique progressive des outils de transformation : fermeture de scieries et des usines de transformation du liège, par exemple. Et l'utilisation de la ressource locale n'approvisionne quasiment pas le marché local des bois pour la construction. Certains ne voient pas la forêt dans le paysage et ne s'imaginent même pas le potentiel de développement économique qui dort. Mais cela est en train de changer et gageons que les responsables publics sauront insuffler des moyens. Je reste optimiste car je pense que même si le challenge est important des signes laissent poindre des volontés et des initiatives.

#### ► Les sources fiables semblent manquer concernant l'économie liée aux forêts privées corses. En tous les cas, les données varient. Avez-vous des chiffres à nous donner ?

Je n'ai rien de plus précis et il faut savoir qu'il existe une part d'économie souterraine au niveau forestier. En matière de vols de bois et de coupes illégales, le mouvement me paraît plutôt s'accélérer.



## Isula Verde : 8<sup>ème</sup> année au cœur des forêts publiques

Créée en 2004, Isula Verde est une opération de mécénat conduite par Total Corse et tournée vers les communes de Corse pour la défense et la valorisation de leurs forêts. Ainsi, en 8 ans (2012 compris), Total Corse s'est-il investi à hauteur de 350 000 euros H.T. pour 2 300 000 euros H.T. de projets.

Les massifs du col de Sorba, de Tartagine, d'Asco, mais aussi le Centre Corse, le Taravo et les communes d'Olimi Capella et de Peri ont ainsi pu faire l'objet de reboisements ou bénéficié de la mise en place de dispositifs DFCI (défense des forêts contre les incendies) ou PRMF (protection rapprochée des massifs forestiers). A l'occasion de l'Année internationale des forêts, Total Corse s'est lancée dans un partenariat avec les deux associations de communes forestières de Haute-Corse et de Corse du Sud (Cofor 2A et 2B). Partenariat formalisé lors de la signature d'une convention le 27 juin dernier au cœur de la forêt de Vizzavona. « Ce nouveau partenariat, qui nous rapproche encore davantage des communes, précise Marina Bronzini de Caraffa, chargée de communication, a pour objectif, via une meilleure visibilité de notre action de mécénat, de faire remonter le maximum de projets. Il permettra donc de mieux travailler en amont sur ces projets, de faire en sorte que plus de communes soient aidées et aussi de mieux planifier nos actions de sensibilisation. » Des projets qui peuvent désormais s'adosser à deux nouvelles thématiques adop-



Signature d'une convention de partenariat entre Total Corse et les Cofor 2A et 2B, le 27 juin 2011 dans la forêt de Vizzavona

tées par Total Corse et élargissant son champ d'intervention pour coller au plus près de la réalité : accueil du public, d'une part, et biodiversité, d'autre part, avec, comme le souligne Marina Bronzini de Caraffa, « ce souci de gérer les flux pour éviter la détérioration progressive des sites. » C'est dans ce cadre aussi que prennent place les nouveaux projets de sentiers pédagogiques sur les communes de Moltifao et Olmi Capella, qui, en 2012, seront également soutenus par Total Corse. « Si nous n'avons pas sollicité la labellisation « Année Internationale de la forêt », souligne encore Marina, nous nous y associons pleinement. A l'image de nombre d'associations et acteurs locaux qui, parfaite-

ment informés, ont profité de l'élan ainsi suscité pour occuper le terrain. » L'atelier que Total Corse compte mettre en place en partenariat avec l'Université de Corse en octobre prochain dans le cadre de la Fête de la Science et qui portera sur la taille et l'âge de l'arbre, en est une autre illustration. Conçu pour sensibiliser les publics au temps qu'il faut pour qu'une forêt devienne adulte, il aurait pu, sans difficultés, se prévaloir du label AIF.

## Bientôt une Forêt Modèle en Corse ?

Depuis 2008, l'ODARC travaille à la création d'une « forêt modèle » en Corse dans le cadre du projet européen du même nom (dont il est le chef de file) et du réseau international qui s'y rattache (dont il est un des membres fondateurs), réseau qui regroupe les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, mais aussi les régions de Castille-Leon en Espagne, la Sardaigne, l'Istrie (Croatie), la Macédoine occidentale et la Thessalie (Grèce), et qui est également associé aux services forestiers du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Turquie.

« L'idée est d'insuffler une dynamique locale sur un territoire de projet donné, précise Olivier Riffard, Responsable du développement de la Forêt Modèle en Corse et chef de la Division Aménagement Forestier et Rural à l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse. Nous sommes dans la phase de sensibilisation. Notre objectif est d'identifier un territoire représentatif de l'ensemble de la région Corse, de ses paysages, de ses activités. Avec cela, il nous faut trouver les acteurs locaux prêts à s'engager. Nous avons notamment obtenu une très bonne accroche sur le Giussiani. Plus largement, l'Ouest Corse / Centre Corse ou le Taravo / Extrême Sud s'avèrent des territoires potentiels. Réunions et courriers d'information servent ce projet né en Corse avant l'Année internationale des forêts mais qui y trouve une place de choix : « Comme tout projet de développement local, il s'inscrit dans la durée. Cependant, nous avons profité de l'AIF pour valoriser le réseau au niveau international lors de différentes rencontres, la prochaine devant avoir lieu en novembre prochain en PACA, où nous participerons à un grand séminaire. Un pas de plus pour la Corse vers ce modèle de forêt qui, rappelle Pilar Valbuena, responsable de communication du Secrétariat du Réseau Méditerranéen de Forêts Modèles « requiert un paysage, un engagement et un compromis avec la durabilité, et doit s'appuyer sur un partenariat dynamique, une structure de gouvernance, un programme d'activités et une mutualisation des savoirs. » Actuellement, il existe plus de 50 forêts modèles dans



Travaux sylvicoles dans une formation de pins, à Quenza

plus de 20 pays. Dans l'espace méditerranéen, la seule forêt modèle totalement développée se situe en Espagne, à la Comarca de Pinares de Burgos y Soria qui se trouve au pied des Picos de Urbion.

## PEFC Corsica : la gestion durable de nos forêts à la lettre



Daniel Luccioni, Président de PEFC Corsica (et du CRPF)

PEFC Corsica, créé en 2008, est un organisme de certification garantissant l'origine du bois corse ainsi rattaché à une gestion durable du patrimoine forestier insulaire. Il a fait sien un sigle international : « Programme de Reconnaissance des Certifications forestières ». Un autre label qui, dans l'esprit et la lettre, se rapproche de celui de l'AIF.

**B**énéficiant de l'agrément PEFC France et certifiée par Ecopass depuis 2010, cette association régionale loi 1901 regroupe actuellement 16 structures membres réunies autour de trois collèges : celui des propriétaires et gestionnaires de forêts ; celui des transformateurs et négociants ; et celui des usagers. Autant dire que c'est une bonne part de la filière bois/forêt

insulaire, en devenir, qui s'y trouve représentée, depuis les collectivités, avec notamment la CTC, en passant par les institutions publiques, dont l'ONF, et jusqu'au secteur privé (associations, entreprises...). Pour l'heure, PEFC Corsica ne compte que quatre adhérents : trois propriétaires privés et une commune (Guagno), pour quelque 630 hectares. « C'est peu, reconnaît Gisèle Fonget, chargée de mission, mais il faut comprendre qu'une évolution du label va de pair avec une évolution de la filière et qu'il nous faut faire, en amont, tout un travail de communication et d'explication pour démontrer l'intérêt de la démarche. La certification PEFC n'est pas une certification technique; c'est

une certification sur l'origine et la gestion forestière du bois qui implique un contrôle tout le long de la chaîne de transformation, depuis les sites et leurs propriétaires jusqu'aux exploitants. » Les produits se revendiquant de la marque PEFC s'appuient sur deux cahiers des charges : l'un concerne la gestion de la forêt et engage les propriétaires sur une vingtaine de points précis ; l'autre concerne son exploitation, sur la base de 16 autres engagements. « La Collectivité Territoriale de Corse, membre de PEFC Corsica et propriétaire de 50 000 hectares de forêts s'intéresse de près au label, tout comme d'autres collectivités et des entreprises, souligne Gisèle Fonget. » Le développement progressif de PEFC Corsica fait ainsi dire à sa chargée de mission, non sans un sourire : « Nous, on a l'habitude de voir les arbres pousser lentement. » En attendant, PEFC Corsica peut s'appuyer sur une enseigne nationale qui communique tous azimuts. Pour exemple, dans le cadre de l'Année Internationale des forêts, PEFC France vient de lancer son concours photo « Passion Forêt ».

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les internautes sont invités à partager en images leur passion pour la forêt sur [www.pefc-france.org/passion-foret](http://www.pefc-france.org/passion-foret). La navigatrice Maud Fontenoy est la marraine de ce concours dont le premier prix est un long week-end pour 4 personnes dans une cabane en l'air... en bois certifié PEFC !



### Etat des lieux 2010 de la forêt corse : quelques chiffres

#### Caractéristiques

L'île possède 401 817 000 hectares de bois et forêt dont 224 578 en Corse du Sud et 177 239 en Haute-Corse. Un espace occupé à 77% par les forêts privées. Le taux de boisement de la région (46%) est largement supérieur à la moyenne nationale (26,9%). Les forêts qui relèvent du régime forestier couvrent environ 150 000 ha dont deux tiers environ appartiennent aux communes et un tiers à la CTC. On recense pas moins de 70 000 propriétaires forestiers pour les forêts privées. La forêt corse est composée à plus de 80% de feuillus.

#### Incendies

Pour la période 2000-2009, on dénombre : 733 feux de forêts contre 1129 pour la période précédente, soit une baisse de près de 35%; 6628 ha brûlés contre 7440, soit une baisse de 11%.

#### Economie

17 entreprises de transformation du bois sont présentes sur l'île. Sur l'année 2008, la récolte de bois rond s'est chiffrée à 24 000m<sup>3</sup> dont 16500 de bois d'oeuvre, 2600 de bois d'industrie et 4600 de bois énergie. 26 191m<sup>3</sup> ont été vendus la même année par l'ONF et 17 443 m<sup>3</sup> en 2009 pour des chiffres d'affaires respectifs de 707 121 euros et 275 758 euros.

#### Energie

Côté biomasse, la SEM «Corse Bois Energie» traite environ 12 000t/an de plaquettes sur la région corse, dont 58% issues des coupes d'éclaircies, 25% des coupes d'eucalyptus et 17% des déchets de scierie.

#### Accueil du public

Exemple de mobilisation des fonds publics dédiés aux équipements et aménagements pour l'accueil du public en forêt : l'ONF s'est engagé à hauteur de 400000 € pour A Piscia di Ghjaddu, de 70000 € pour la création d'un sentier thématique en forêt communale de Murzo et de 150000 € pour la création d'une aire de stationnement lieu dit Mezzanu commune de Piana. En 2009, il a accueilli en forêt près de 1220 enfants dans le cadre de visites guidées. De son côté, le PNRC a réalisé en 2009 220 sorties avec des scolaires pour 3118 élèves, et 13 sorties grands publics pour 356 personnes.



La forêt de Pinia

Source : Etat des lieux 2010 de la forêt corse validé par l'Assemblée de Corse le 30 avril 2010 et téléchargeable sur [http://www.pefc-corsica.org/downloads/Documents-a-Telecharger\\_t11720.html](http://www.pefc-corsica.org/downloads/Documents-a-Telecharger_t11720.html)

## 5<sup>e</sup> Foire de Porto-Vecchio

Du 16 au 18 septembre

Rendez-vous est pris sur le terre-plein de la **Marine**, les 16, 17 et 18 septembre, avec la **5<sup>e</sup> édition d'A Fiera di Portivechju** ou des **journées de l'artisanat du savoir-faire et des nouvelles technologies**.

L'association «**Festività Grand Sud**» et sa dynamique équipe ont fait le pari audacieux de faire revivre cet événement soutenu par la Municipalité et se définissant comme un lieu de rencontre incontournable pour tous les amateurs de produits de qualité, curieux de découvrir notre artisanat local.

Grâce à un programme de festivités ambitieux, la nouvelle foire artisanale de la **Cité du sel** trouve ainsi sa place au premier plan des grandes manifestations artisanales de l'île.

À noter que, cette année, **A Fiera di Portivechju** sera couplée au **3<sup>e</sup> Festival International de Danse Latine**.

De beaux échanges en perspective...

Consulter le programme [www.porto-vecchio.fr](http://www.porto-vecchio.fr)



## Rendez-vous à Biguglia le 17 septembre Avec le 11<sup>e</sup> Forum des Associations

Comme de coutume, la **Municipalité de Biguglia** organisera, le samedi 17 septembre sur la **place du marché couvert**, le **11<sup>ème</sup> Forum des Associations**, à partir de 13h30 jusqu'en fin d'après-midi.

Lors de cette manifestation, les associations et les clubs auront à cœur de faire connaître au public leur activité par le biais d'animations (démonstrations), d'expositions (photos, diaporamas...) et surtout par la diffusion d'informations.

Nul doute que l'événement sera salué, comme chaque année, par un franc succès, avec un large éventail d'associations représentatives du dynamisme socioculturel de la commune du député-maire **Sauveur Gandolfi-Scheit**.

## Ajaccio

### Rentrée des crèches municipales

Le 29 août dernier, les crèches municipales ont rouvert leurs portes après 4 semaines de vacances. 350 enfants âgés de 3 mois à 3 ans ont donc commencé leur semaine d'adaptation : «*C'est une rentrée qui se fait d'une manière progressive afin que nos tout-petits s'habituent en douceur aux nouveaux visages et à leur nouveau lieu de vie*», indique **Thérèse Pasqualaggi**, adjointe au maire de la **Ville d'Ajaccio**, déléguée à la **Petite enfance**.

Et de rappeler que «*cette année le multi-accueil de Bodiccione est resté ouvert au mois d'août afin d'offrir un mode de garde aux familles qui n'ont pu bénéficier de congés durant cette période*».

Sachant qu'il existe deux formes d'accueil. «*Tout d'abord, l'accueil régulier réservé en priorité aux familles qui ont une activité professionnelle. Cela va, selon les besoins de chacun, de la demi-journée par semaine à 5 jours d'accueil. À noter que les dossiers sont à constituer auprès de la Direction Petite enfance* », poursuit **Thérèse Pasqualaggi**.

«*D'autre part, l'accueil occasionnel est proposé à toutes les familles avec ou sans activité professionnelle. L'enfant peut alors être accueilli quelques heures ou durant des journées complètes selon les disponibilités des établissements. Pour s'inscrire les familles doivent s'adresser directement à la structure qui les intéresse*».



## Sensibilisation des plaisanciers Avec l'association « U Marinu »

Chaque été depuis 2002, les animateurs de l'association «**U Marinu**» sillonnent les ports et plages de l'île pour sensibiliser la population et les vacanciers aux gestes écologiques à adopter au port et en mer à propos de la gestion des déchets, des règles à respecter pour mouiller sans dégrader les herbiers de posidonies ou encore de l'alternative à l'emploi de produits toxiques. Il s'agit également de diffuser la réglementation relative aux espaces et espèces protégés en **Corse** ainsi qu'aux espèces invasives : comment les reconnaître, qui contacter et comment limiter leur propagation.

Lors de ces rencontres, un dépliant expliquant tous les points précités est remis aux plaisanciers.

D'autre part, une charte écologique à signer, récapitulant les gestes éco-citoyens, est distribuée afin de souligner leur engagement vis-à-vis de la préservation de la **Méditerranée**.

Jeudi 25 août, la **Ville de Bastia** a accueilli cette opération, en présence de l'élu **Émile Zuccarelli**, très attentif aux explications données par les deux animatrices de l'association «**U Marinu**».

À cette occasion, le premier magistrat a notamment précisé qu'un projet était à l'étude concernant l'installation de bacs de récupération des eaux usées du **Vieux-Port** de **Bastia**.

Une belle rencontre placée sous le signe du respect de l'environnement...



# Les Annonces Légales

Journal du 09 Septembre au 15 Septembre - N°6378



27

## Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour

Diplômé d'Etudes supérieures spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal,  
Droit Commercial, Droit des Sociétés  
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2  
20200 Bastia

Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

## CAFE - INN

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000,00 euros  
Siège : Quartier La Puccinasca  
20253 Patrimonio

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 02/09/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination** : CAFE - INN

**Siège** : Quartier La Puccinasca, 20253 Patrimonio

**Objet** : L'achat, la vente en gros, demi-gros, et détail de tous matériels d'équipement hôtelier, et produits alimentaires. La création d'équipement hôtelier et produits alimentaires. La création, l'acquisition ou l'exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Durée de la société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 1000,00 euros

**Gérance** : Monsieur Jean Fabret - Giannoni, demeurant Hameau de Puccinasca, 20253 Patrimonio, assure la gérance

**Immatriculation de la société** : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,  
la gérance.

52

## AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé établi le 01 Septembre 2011 à Porto-Vecchio, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SARL LA GALERIE FRANCE

**Forme sociale** : Société à Responsabilité Limitée

**Siège social** : Cipponu de Muratello, 20137 Porto-Vecchio

**Objet social** : Programmation informatique

**Durée de la société** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Capital social** : 1.000 euros

**Gérance** : M. Meslier Luc, demeurant Cipponu de Muratello, 20137 Porto-Vecchio.

**Immatriculation de la société** : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis et mention,  
M. Meslier Luc, gérant

49

## KLG

Aux termes d'un acte sous seing privé fait à Ajaccio en date du 05/09/2011, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : KLG

**Forme** : Société Civile Immobilière.

**Siège** : Les Hauts de Porticcio, 20166 PORTICCIO

**Objet** : La société a pour objet la gestion, l'administration et la mise en valeur de tous immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport ou toute autre opération.

**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 1.000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire divisé en parts de 1 euro

**Clauses relatives aux cessions de parts** : Librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après l'agrément du cessionnaire proposé par les associés.

**Immatriculation de la société** au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention, la gérance.

45

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : SCI BARBALINCA

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Siège** : Résidence FIOR DI TOGA, Bât A 1, 20200 Bastia

**Objet** : La propriété, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

La construction ou la restauration de tous immeubles dont la société pourrait devenir propriétaire.

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 500 euros

**Gérance** : Mlle Rugani Jeannine, demeurant, Rés. Fior di Toga, Bât. A1, 20200 Bastia

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

40

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 août 2011 il a été constitué une société :

**Dénomination sociale** :

**ADFLO PARTICIPATIONS**

**Siège social** : Lieu-dit Caramuntinu, Zonza, 20144 Sainte Lucie de Porto Vecchio

**Forme** : SARL Unipersonnelle

**Capital** : 1000 €

**Objet social** : Création, acquisition et gestion de participations dans toutes sociétés industrielles, financières et commerciales

**Gérant** : Monsieur Thierry LENOIR, Lieu-dit Caramuntinu, Zonza, 20144 Sainte Lucie de Porto Vecchio

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio

11

## SCI DU TEXTILE

Aux termes d'un acte sous seing privé fait à Ajaccio en date du 02/07/2011, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : SCI DU TEXTILE

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Siège** : ZI du Vazzio - 20090 Ajaccio

**Objet** : La société a pour objet l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 2.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire divisé en parts de 2 €

**Gérance** : M. François-Xavier BAGNI

**Clauses relatives aux cessions de parts sociales** : Librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément donné par les associés.

**Immatriculation de la société** : Au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention,  
La gérance.

37

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia, du Premier Septembre Deux Mille Onze, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : « OCCAS'AUTO FURIANI »

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée

**Capital** : 1000 euros

**Siège Social** : Lot Freymouth - ZI de Furiani - 20600 Furiani

**Objet** : La vente de véhicules neufs et d'occasions

**Durée** : 99 ans

**Gérant** : Monsieur Damien CAREDDU, né le 8 juin 1988 à BASTIA (Haute-Corse), de Nationalité Française, demeurant Immeuble Santa Restitute, 20600 Furiani

**Immatriculation** : La Société sera immatriculée au R.C.S. de Bastia.

Pour avis, le Représentant Légal,

14

## SCI SAINT ROCH

20256 Corbara

Par acte sous seing privé du 5.08.2011, il a été constituée une Société Civile dénommée : « SCI SAINT ROCH - 20256 CORBARA », au capital de 1000 €, de 100 parts, par des apports en numéraire, ayant son siège social à CORBARA, (HC) chez M. ANTONINI, pour une durée de 60 ans, ayant pour l'objet l'acquisition l'administration et gestion de tous biens.

M. ANTONINI Paul Pierre, demeurant à CORBARA, Saint-Roch, a été nommé gérant sans limitation de durée.

La cession de parts autres que celles entre associés conjoints, ascendants ou descendants, doit être autorisée par décision unanime des associés.

La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis - le gérant.

08



## Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour

Diplômé d'Etudes supérieures spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal,  
Droit Commercial, Droit des Sociétés  
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2  
20200 Bastia

Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

## LES 3 BRASSEURS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1000,00 euros  
Siège : Centre Commercial Casino  
RN 193 - 20250 Corte

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Corte du 07/04/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : LES 3 BRASSEURS

**Siège** : Centre Commercial, Casino, RN 193, 20250 Corte

**Durée** : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 1000,00 euros

**Objet** : Restauration rapide

**Exercice de droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

**Président** : Monsieur Romain Franchini, demeurant Bas de Rezzale, Col du Pruno, 20167 Alata

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le Président.

48

## LGK

Aux termes d'un acte sous seing privé fait à Ajaccio en date du 05/09/2011, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : LGK

**Forme** : Société Civile Immobilière.

**Siège** : Les Hauts de Porticcio, 20166 PORTICCIO

**Objet** : La société a pour objet la gestion, l'administration et la mise en valeur de tous immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport ou toute autre opération.

**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 1.000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire divisé en parts de 1 euro

**Clauses relatives aux cessions de parts** : Librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après l'agrément du cessionnaire proposé par les associés.

**Immatriculation de la société** au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention,  
La gérance.



12

SCP MAMELLI

20217 Saint-Florent

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'état par Maître Vannina MAMELLI, officier public, Notaire à Saint-Florent, en date des 12 et 16 août 2011, enregistré à SIE Pôle Enregistrement de Bastia, le 25 août 2011, bordereau n° 2011/993, case n°1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Groupement Foncier Agricole, sous forme de société civile.

**Dénomination** : "GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE PALASCA"

**Siège social** : BRANDO (20222), Chez Monsieur Tony VALERY.

**Objet** : "La propriété et l'administration par datation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles."

**Durée** : 99 ans

**Capital** : 1.500,00 Euros  
Apports en numéraire

**Gérance** : Monsieur Tony VALERY, demeurant à BRANDO (20222).

**Cession de parts** : Libre entre associés.

**Immatriculation** : RCS de BASTIA

Pour avis - Le notaire.

16

Société Civile Immobilière  
L'OLIVIER BLEU

SCI au capital de 1.981,69 Euros  
Siège social : Rue des Oliviers  
20137 - Porto-Vecchio  
D 382807618 RCS Greffe Ajaccio

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me François GRIMALDI, Notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO (Haute-Corse) en date du 30 Mars 2010, enregistrée et publié à AJACCIO, le 3 Mai 2010.

**Il résulte que** :

La collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 60.000 euros par apport en nature au moyen de la création de 3.937 parts nouvelles entièrement souscrites et libérées.

Les statuts ont été modifiés comme suit :

**Ancienne mention** :

**Capital social** : 1.981,69 euros divisé en 130 parts de 15,24 euros chacune

**Nouvelle mention** :

**Capital social** : 61.981,69 euros divisé en 4.037 parts de 15,24 euros chacune. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d' Ajaccio

Pour avis,

10

CORSTRANS

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 8000 euros  
Siège social : route d'Alata  
20090 Ajaccio (Corse)  
411 797 103 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 7 mai 2011, il a été procédé à la nomination de :

- FIDAUDIT, domiciliée à La DEFENSE CEDEX (92925) 41 rue du Capitaine Guynemer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, ainsi que : La société d'expertise comptable SAREX, domiciliée à Saint Laurent du Var (06700) 67 boulevard du Point du Jour, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS d' Ajaccio



09

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour  
Diplômé d'Etudes supérieures spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal,  
Droit Commercial, Droit des Sociétés  
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2  
20200 Bastia  
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2011 fait à BASTIA, enregistré à la Recette des Impôts de BASTIA, le 01/09/2011, bordereau n°2011/1012, case n°09. La Société LA BRASSERIE, SARL au capital de 7.500,00 euros, dont le siège social est MEROZZINE - 20218 - Moltifao immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le n° 490 394 657,

**A donné en location-gérance à** : La société LES 3 BRASSEURS, SAS au capital de 1.000,00 euros, dont le siège social est Centre commercial CASINO - RN 193 - 20250 CORTE, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, Un fonds de commerce de Brasserie sis et exploité Centre commercial CASINO - RN 193, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 490 394 657, Pour une durée d'une année à compter du 01/09/2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la société LES 3 BRASSEURS exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis,

18

PREMIUM II

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : Rés. Gualta Mare  
Bd Pierre Pasquini - 20220 Ile-Rousse

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 août 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale** : PREMIUM II

**Siège social** : Rés. Gualta Mare, Bd Pierre Pasquini, 20220 Ile-Rousse

**Objet social** : Conseil en gestion et missions dans les entreprises.

Prestations commerciales, fichiers clients et relations privilégiées avec la grande distribution. Achat et ventes de produits de grande consommation. Transport de marchandises.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 2000 euros

**Gérance** : Monsieur CACCIARI Patrick, né le 12 Novembre 1957 à MARSEILLE, de nationalité française, demeurant Rés Gualta Mare - Bd Pierre PASQUINI - 20220 ILE ROUSSE  
**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis - La Gérance,

06

SARL PORTO VECCHIO  
VITRAGE

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de € 7622,45  
Siège Social : RN 198 Rond point  
rue des Turriccioli - 20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio 326 677 168

Au terme des délibérations en date du 1er septembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société PORTO VECCHIO VITRAGE a décidé de modifier l'objet social de la société et du transfert de son siège social à compter du 1er septembre 2011 - **Ancien objet social** : La société a pour objet la vente et l'installation de produit verriers et en aluminium, vitrages, matériel de miroiterie, etc... Et d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

- **Nouvel objet social** : La société a pour objet la fabrication, la vente et l'installation de menuiseries aluminium, la transformation la vente et l'installation de produits verriers ainsi que la vente et l'installation de menuiseries en PVC, vitrages, matériel de miroiterie, etc... Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

- **Ancienne adresse du siège social** : Porto-Vecchio 20137, route de Bastia, lieu dit Olmello ;

- **Nouvelle adresse du siège social** : Porto-vecchio 20137, RN 198, Rond-Point, rue des Turriccioli ;  
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis et mention, Le gérant,  
J. MANTEI.

17

Société Civile Immobilière  
L'OLIVIER BLEU

SCI au capital de 1.524.49 Euros  
Siège social : Rue des Oliviers  
20137 Porto-Vecchio  
D 382807618 RCS Greffe Ajaccio

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Jean-Jérôme LUCCIONI, Notaire à SANTA-MARIA-SICCHE (Corse-du-Sud) en date du 3 Avril 2009, enregistrée et publié à AJACCIO, le 3 Juin 2009.

**Il résulte que** :

La collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 457,20 euros assortie d'une prime d'apport de 59.889,60 € par apport en nature au moyen de la création de 30 parts nouvelles entièrement souscrites et libérées.

Les statuts ont été modifiés comme suit :

**Ancienne mention** :

**Capital social** : 1.524,49 euros divisé en 100 parts de 15,24 euros chacune

**Nouvelle mention** :

**Capital social** : 1.981,69 euros divisé en 130 parts de 15,24 euros chacune. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d' Ajaccio

Pour avis,

43

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sartène du 5 septembre 2011, enregistré à la Recette de Sartène (20100), le 05/09/2011 bordereau numero 2011/307 case numero 2 Ext : 22, il a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : OENODIS

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Siège social** : Route de MOLA, 20100 Sartène

**Objet** : La prise d'intérêt, la participation, la réalisation d'investissements, la souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de titres quelconques ou encore sous forme de commandite dans toute entreprise ou société ayant objet de rapportant à l'exploitation, de toutes entreprises de négoce, gros, demi-gros et détail de vins, spiritueux et produits alimentaires. L'acquisition, l'exploitation, la location de contrats d'agent commercial. L'exécution de prestations commerciales, artisanales, industrielles ou financières pour toute société et plus particulièrement pour les filiales

La participation de la société, par tout moyen, à toute entreprise ou société créée ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; Et plus généralement, toute opération industrielle, commerciale et financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 10 000 euros

**Exercice du droit de vote** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

**Transmission des actions** : La cession à un tiers est soumise à une procédure d'agrément et la cession entre associés est soumise à un droit de préemption ; La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit, pour devenir définitive, être autorisée par le Comité stratégique dans les conditions de l'article 11 des statuts.

**Président de la Société** : Monsieur Pierre François ALBERTINI, Né le 18 décembre 1985 à BASTIA, demeurant Route de MOLA à SARTENE (20100)

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce d' Ajaccio.

Pour avis,

34

ANTONIOTTI

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 60.000 euros  
Siège social : Immeuble Bella Donna  
Le Solaria - 20222 Brando - Bastia 337683544

Aux termes d'une délibération en date du 29.06.2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

CAVALLI Marie-Dominique, domiciliée 15 bis, RUE CESAR CAMPINCHI, 20200 - BASTIA, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et CASANOVA Marie-Josée, domiciliée 4, BOULEVARD MASSERIA, 20000 - AJACCIO, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016.

Pour avis - La Gérance.





04

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse

**Correspondant :** M. le Président du Conseil Exécutif, Collectivité Territoriale de Corse  
22 Cours Grandval BP 215, 20187 AJACCIO CEDEX.

Tél: 0495516464. Fax: 0495516621.

Courriel: commande.publique@ct-corse.fr.

Adresse internet: <http://www.corse.fr>

## Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :** Organisation d'un chantier régional de jeunes bénévoles Demu una manu-Incontri di a ghjuventu

## Classification CPV :

**Objet principal :** 79952000.

## Lieu d'exécution :

Code NUTS FR83.

L'avis implique :

Un marché public.

**Caractéristiques principales :** Organisation d'un chantier régional de jeunes bénévoles Demu una manu-Incontri di a ghjuventu sur la thématique découverte et protection de l'environnement

**Options :** Non.**Des variantes seront-elles prises en compte :** Non.**Prestations divisées en lots :** Non.**Durée du marché ou délai d'exécution :** 3 mois à compter de la notification du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

**Mode de financement :** Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC... - Mode de paiement : Virement bancaire (Mandat administratif).

**Forme du prix :** ferme

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Pas de forme imposée

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :** Français.**Unité monétaire utilisée :** l'euro.**Conditions de participation :****Critères de sélection des candidatures :**

Capacités professionnelles - Capacités techniques - Capacités financières.

**Marché réservé :** Non.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**- **Autres renseignements demandés :** === Candidature ===

- Autres renseignements demandés : Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet

[http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés\\_dc/dc1.rtf](http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf)

- **Autres renseignements demandés :** La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

[http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés\\_dc/dc2.rtf](http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf) )

- **Autres renseignements demandés :** Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

- **Autres renseignements demandés :** Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

- **Autres renseignements demandés :** Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre

- **Autres renseignements demandés :** Moyens en personnels/matériels dont dispose le candidat

Candidats :

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique appréciée au vu du contenu du mémoire technique ( 60 % )

- Prix des prestations ( 40 % )

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

**Type de procédure :** Procédure adaptée.**Date limite de réception des offres :** 19-09-2011 (16:00)

**Délai de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 11S0216.

**Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds communautaires :** Non.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 01-09-2011

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** Collectivité Territoriale de Corse.

**Correspondant :** Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215 20187 AJACCIO CEDEX

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Collectivité Territoriale de Corse.

**Correspondant :** Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service commande publique 22 Cours Grandval BP 215, 20187 Ajaccio cedex 1. Tél: 0495516428. Fax: 0495516621.

Courriel: [commande.publique@ct-corse.fr](mailto:commande.publique@ct-corse.fr)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** Collectivité Territoriale de Corse - Collectivité Territoriale de Corse Service de la Jeunesse et des Sports 22 Cours Grandval BP 215, 20187 Ajaccio cedex 1.

Tél: 0495503860. Fax: 0495503838

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Collectivité Territoriale de Corse.

**Correspondant :** Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité territoriale de Corse 22 Cours Grandval BP 215, 20187 Ajaccio cedex 1. Tél: 0495516464. Fax: 0495516621.

Courriel: [commande.publique@ct-corse.fr](mailto:commande.publique@ct-corse.fr). Adresse internet: <http://www.corse.fr>**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex1

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, Bd Paul Peytral, 13282 Marseille

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215, 20187 Ajaccio Cedex 1

21

## EURL LA TABLE

Restaurant en liquidation  
Casale Plaine de Péri - 20167 Mezzavia  
RCS 389 157 843 RCS Ajaccio

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'AGE du 02/09/2011, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis, Le liquidateur,  
Mme Jacqueline FLORI.

32

## CARROSSERIE MARCHESCHI

S.A.R.L en liquidation  
Au capital de 7.622,45 Euros  
Siège : Lieu dit Guinchella,  
Route de Calvi - 20167 Mezzavia  
RCS Ajaccio 417 543 683

L'Assemblée Générale réunie le 01/09/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marcel MARCHESCHI de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2010.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

25

## SARL PRIM'UNION

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7800,00 euros  
Siège : Casamozza - Lucciana  
20290 Lucciana  
RCS : B 449 135 193 (2003 B 126)

Aux termes d'une délibération en date du 03 septembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire a :

- Pris acte de la démission de Mme Michèle Lamberti épouse Falucci, demeurant Lieu-dit « Angiolasca », Monte, 20215 Vescovato ;

- Nommé Mademoiselle Rachel Donsimoni, demeurant Lieu-dit « Angiolasca », Monte, 20215 Vescovato ;

En qualité de gérante associée pour une durée indéterminée, à compter du 03/09/2011, en remplacement de Mme Michèle Falucci.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,

15

## INO

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Résidence Ogliastrò  
Rond Point de La Matonara  
20137 Porto-Vecchio  
503 042 962 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 09/10/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société,

Pour avis,  
La Gérance.

30

## L'ALBATROS

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7.500 euros  
Siège social : Lieu dit PELONE  
Route de Viggianello  
20110 Propriano  
RCS Ajaccio B 449 935 915

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 30 juin 2011, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur GIANNETTI Antoine Jean demeurant Route de Viggianello - Lieu dit Tisoggio - 20110 - PROPRIANO et déchargé ce dernier de son mandat ;

- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2011.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Mention sera faite au RCS : AJACCIO.

Pour avis,

41

## I BAREDDI-BRUNETTO

SARL au capital de 1500 €  
Chemin des Plages - Immeuble Casabianca  
20110 PROPRIANO  
RCS Ajaccio : 501 522 593 (2007 B 539)

## DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et légales, pour cause de cession de l'ensemble de l'actif.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Claude NOLASCO-TAPANELLI, demeurant :

Chemin des Plages - Immeuble Casabianca, 20110 PROPRIANO et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

L'Informateur Corse Nouvelle  
peut se charger de vos insertions légales  
dans tous les départements de France....

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°11/2011

### 1. Identification de la Collectivité qui passe le marché :

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse  
Résidence Rocade Padules  
Bâtiment A1 - Route d'Alata  
BP 11956 - 20700 Ajaccio Cedex 9  
Tel : 04.95.32.33.12 - Fax : 04.95.32.76.99  
Email : jpgiansily.smac@wanadoo.fr

### 2. Procédure de passation :

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie à l'article 28 du code des marchés publics, avec possibilité de négociation.

### 3. Objet du Marché :

Prestations de services d'assurance des dommages aux biens mobiliers et immobiliers du Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse; assurance en responsabilité civile exploitation

### 4. Code nomenclature :

Code CPV : 66 33 21 00-7 / 66 33 00 00-2

### 5. Durée du marché :

Le contrat est souscrit pour une durée maximale de 37 mois Avec possibilité pour les deux parties de résiliation sous préavis de 4 mois à l'échéance annuelle fixée au 1er janvier de chaque année.

### 6. Caractéristiques principales :

#### Marché composé de 7 lots :

#### En tranche ferme :

Lot n°1 abattoir de Cuttoli – dommages aux biens  
Lot n°2 abattoir de Cozzano – dommages aux biens  
Lot n°3 abattoir de Bastelica – dommages aux biens  
Lot n°4 abattoir de Porto-Vecchio + logement – dommages aux biens + responsabilité civile exploitation  
Lot n°5 abattoir de Sartène – dommages aux biens  
Lot n°6 abattoir de Migliacciaru – dommages aux biens  
Lot n°7 siège du SMAC (bureaux) – dommages aux biens

#### En tranche conditionnelle :

Lot n°2 abattoir de Cozzano – responsabilité civile exploitation

Les variantes sont autorisées.

Les soumissionnaires peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Début des prestations prévu en novembre 2011.

Lieu d'exécution des prestations : SMAC – Ajaccio – Corse du Sud.

### 7. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées par virement administratif et selon les dispositions du code des assurances.

- Le financement du marché sera effectué sur le budget de fonctionnement du Syndicat Mixte et des budgets annexes.

### 8. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Certificats et attestations prévus à l'article 45 et 46 du Code des Marchés Publics et détaillés dans le règlement de consultation.

### 9. Critères d'élimination des candidatures :

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées dûment remplis et signés ;  
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes par rapport aux prestations objet de la consultation.

### 10. Critères de choix des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants :

- Tarification (coefficient 6) ;

- nature et étendue des garanties – respect des clauses contractuelles (coefficient 4)

### 11. Délai de validité des offres : 90 jours

12. Retrait du dossier et renseignements d'ordre technique : Adresse mentionnée au 1 ou téléchargé sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com/smac>.

13. Adresse où les offres doivent être remises et renseignements d'ordre administratif :

Adresse mentionnée au 1. Aucune offre ne sera reçue par voie électronique ni support informatique.

14. Rédaction des Offres / Prix : Les offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

15. Date limite de dépôt des offres : lundi 3 octobre 2011 à 12 heures

16. Date d'envoi de la publication : jeudi 1er septembre 2011

Le Président,

## Pierre-Paul de Moro Giafferi

Mandatataire Judiciaire - Immeuble U Boscu d'Oru - Bât. B - 20200 Pietranera

## BIENS DISPONIBLES A LA VENTE

RECTIFICATIF DE LA PUBLICATION DU 01/09/2011

### FONDS DE COMMERCE

A Calvi, local situé 15, Boulevard WILSON, composé au rez-de-chaussée d'un local commercial de 181,75 m<sup>2</sup> et d'annexes : terrasse (44.06 m<sup>2</sup>), local four (4.30 m<sup>2</sup>), et dépôt (2.13 m<sup>2</sup>).

Un fonds de commerce de débit de boissons et un fonds de commerce de snack y compris les noms commerciaux «BAR LE REX» et «SNACK LE REX», et la licence de débit de boissons de 4ème catégorie.

Les offres seront à déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia dans les 30 jours de la parution.

Département de publication : 20A

## SIVOM du CAVO

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SIVOM du Cavo

### Correspondant : Monsieur le Président, Mairie annexe,

20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio,

tél : 0495715378, fax : 0495714918,

courriel : [sivomducavu@orange.fr](mailto:sivomducavu@orange.fr),

adresse internet : <http://sivom-du-cavo.e-marchespublics.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau

### Objet du marché :

Travaux d'alimentation en eau potable - commune de lecci :

Sécurisation et renforcement du réseau route de benedettu

### Type de marché de travaux : exécution

### CPV :

- **Objet principal** : 44161200

L'avis implique un marché public.

### Caractéristiques principales :

Les travaux comportent globalement et pour l'essentiel :

. Canalisation pvc série 16 bars diam. 63 et 110 mm y compris pièces spéciales et

génie civil de pose : 1222.00 ml

. Report de branchement particulier diam. 32 et 50 mm : 13 u.

Poteaux d'incendie diam. 100mm : 2 u

. Matériaux d'apport terre fine, sable, tout venant 0/20 en remplacement des terres

extraites et pour élargissement de plate-forme : 1000.00 m<sup>3</sup>

. Réfection de revêtement de sol en enrobé, béton et enduit bitumineux : 160.00 m<sup>2</sup>

. Divers prestations connexes

**Des variantes seront-elles prises en compte** : non.

**Prestation divisée en lot** : non

**Durée du marché ou délai d'exécution** : en 4 mois à compter de la notification du marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Type de procédure** : Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres** : 23/09/2011 12:00

### Autres renseignements :

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : mpa/cavo-11/08

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/09/2011

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

**Nom de l'organisme** : Sivom du cavo, **Correspondant** : M. le président,

Mairie annexe, 20144 Sainte Lucie de porto-vecchio,

tél : 0495714016, fax : 0495714918, courriel : [sivomducavu@orange.fr](mailto:sivomducavu@orange.fr),

adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

**Nom de l'organisme** : Cabinet blasini, **Correspondant** : 11 bis, avenue jean zuccarelli, 20200 Bastia, tél : 0495311627, fax : 0495322923

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Nom de l'organisme** : Bureau 20, **Correspondant** : Lupino, 20200 Bastia,

tél : 0495331495, fax : 0495331946

## COMMUNE DE ROGLIANO

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1. Identification du maître d'ouvrage :

Commune de ROGLIANO

Hôtel de Ville - 20247 Rogliano

Téléphone : 04 95 35 42 04 - Fax : 04 95 36 26 15

**2. Procédure de passation** : Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 du CMP)

**3. Objet de la consultation** : Travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge de Rogliano

**4. Mode d'obtention du dossier** : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de la commune de ROGLIANO (coordonnées ci-dessus)

### 5. Date limite de remise des offres :

Les offres devront être remises avant le 05/10/2011 à 12h00 heures

**6. Critères de sélection des offres** : L'offre recherchée est l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants et avec la pondération suivante :

\* Valeur technique (expérience et compétence, moyens techniques et humains, adéquation de l'itinéraire technique, organisation, hygiène et sécurité, préservation de l'Environnement, optimisation du recyclage) : 40%

\* Prix : 30%

\* Délais : 30%

**7. Durée de validité des offres** : 120 jours

### 8. Renseignements techniques complémentaires :

Office National des Forêts

Gilles Peyrot

Tél : 04 95 32 81 98 / 06 18 01 83 05

**9. Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/09/2011

## MOCCHI TRAVAUX PUBLICS

SNC au capital de 600.000 Euros  
Siège social : Lieudit Santa Giulia  
20110 Propriano  
N° RCS Ajaccio 381 304 179

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 août 2011, l'associé unique a pris connaissance du rapport du commissaire à la transformation et a décidé de transformer la SNC MOCCHI TRAVAUX PUBLICS en Société par Actions Simplifiée.

En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés.

L'objet, la dénomination sociale, le siège, la durée de l'exercice social restent inchangés.

Sont modifiées :

- la forme : transformation en S.A.S.,

- sa représentation.

**Ainsi ont été désignés :**

- M. MOCCHI Toussaint, demeurant 4, PINEDDA, 20110 PROPRIANO, en qualité de Président de la société ;

- M. ROMEI Marc, demeurant Résidence ALZO DI SOLE, 20090 AJACCIO, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;

- Monsieur FONTANA André, Centre EUROPA, Route de l'Aéroport 20290 LUCCIANA, commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'AJACCIO.

Pour avis et mention,  
Le Président.

## CARROSSERIE MARCHESCHI

S.A.R.L. au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social : Lieu dit Guinchella,  
Route de Calvi - 20167 Mezzavia  
RCS Ajaccio 417 543 683

L'AGE réunie le 01/09/2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Marcel MARCHESCHI, demeurant 20167 AFA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu dit Guinchella, Route de Calvi 20167 MEZZAVIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

## CO ALLIANCE

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 4000 euros  
Siège social : Ajaccio 20000  
16-18, Boulevard Danielle CASANOVA  
R.C.S. : Ajaccio B 520 238 627

Suivant décision du 30 Juin 2011 :  
**1/** statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, l'associée unique a décidé de ne pas dissoudre la Société malgré les pertes.

**2/** l'associée unique a décidé de modifier les dates de l'exercice social qui sera clos le 30 Septembre.

L'exercice en cours sera clos le 30 Septembre 2011.

Les statuts ont été mis à jour.

Pour avis,

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 12/2011

## 1. Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le Marché :

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse  
Résidence ROCADE PADULES Bâtiment A1  
Route d'Alata BP 11956 - 20700 AJACCIO CEDEX 9  
Tel : 04.95.32.33.12 - Fax : 04.95.32.76.99  
Email : jpgiansily.smac@wanadoo.fr

**2. Procédure de passation :** La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie à l'article 28 du code des marchés publics, avec possibilité de négociation.

**3. Objet du Marché :** Maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'électricité de l'abattoir de Bastelica et de Porto-Vecchio, dans le cadre de la mise en conformité et de modernisation des abattoirs gérés par le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse.

**Code CPV :**

- 71320000-7 Services de conception technique

**4. Lieu d'exécution :** Abattoir porcin de Bastelica, Commune de Bastelica, Corse-du-Sud ;  
Abattoir de Porto-Vecchio, Commune de Porto-Vecchio, Corse-du-Sud.

**5. Délais d'exécution :** Le présent marché est conclu pour une durée allant de la notification du marché jusqu'à la phase de parfait achèvement des travaux.

**6. Caractéristiques principales :** Le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse souhaite s'adjoindre les services d'un prestataire spécialisé qui aura pour mission la maîtrise d'œuvre des travaux d'électricité de l'abattoir de Bastelica et de Porto-Vecchio.

La présente consultation comporte 2 lots :

**Lot n°1 :** Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'électricité de l'abattoir de Bastelica,  
**Lot n°2 :** Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'électricité de l'abattoir de Porto-Vecchio.

**7. Modalités essentielles de financement et de paiement :** Fonds propres de la personne publique. Paiement sur facture mensuelle globale, à 30 jours maximum par virement au moyen d'un mandat administratif.

**8. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** Certificats et attestations prévus aux articles 44 à 46 du Code des Marchés Publics.

**9. Critères de sélection des candidatures :**

- candidats ayant fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment remplis et signés ;

- les candidats dont les garanties professionnelles et financières sont suffisantes par rapport aux prestations objet de la consultation ;

**10. Critères de jugement des offres :** Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 53 et 55 du code des marchés publics, au regard des critères suivants :

- Valeur technique (60 %)

- Prix (40 %)

**11. Délai de validité des offres :** 120 jours

**12. Retrait du dossier :** Sur demande à l'adresse mentionnée au 1, ou téléchargé sur le site <https://achatspublicscorse.com/smac>

**13. Renseignements techniques et administratifs :** Sur demande à l'adresse mentionnée au 1.

**14. Adresse de remise des offres :** à l'adresse mentionnée au 1.

**16. Autres renseignements :** Les offres devront être formulées en langue française et exprimées en euros.

**Forme juridique du groupement :** groupement solidaire. Options et variantes peuvent être proposées.

**17. Date limite de dépôt des offres :** lundi 26 septembre 2011 à 16h00.

**18. Date d'envoi à la publication :** vendredi 2 septembre 2011.

Le Président,

# AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PRÉALABLE AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE DE PÊCHE DANS LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG DE BIGUGLIA - COMMUNE DE LUCCIANA

**2ème parution, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GENERAL,**

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Lucciana, en exécution de son arrêté, à une enquête publique préalable au projet de construction d'une structure de pêche dans la réserve naturelle de l'étang de Biguglia.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Lucciana :

**\* du 08 septembre au 10 octobre 2011**

afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire Enquêteur, en mairie.

**M. ZYAD ALAMY** est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et se tiendra à la Mairie de Lucciana :

- le 08/09/2011 - de 08h30 à 12h00

- le 21/09/2011 - de 08h30 à 12h00

- le 30/09/2011 - de 13h30 à 17h00

et - le 10/10/2011 - de 13h30 à 17h00

A l'expiration de l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur sera transmis dans le délai d'un mois au Président du Conseil Général de la Haute Corse.

Une copie des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée à la Mairie de Lucciana et au Conseil Général de la Haute Corse - Direction des Infrastructures, des Routes et des Transports - Service des Bâtiments - Immeuble Sorini - 20405 Bastia Cedex 9 - où toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication .

## LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 18 août 2011, enregistré à Ajaccio RD le 22 août 2011, bord 2011/581, case n°2, la SARL BOUCHERIE KENNEDY, dont le siège social est situé 8, Avenue du Président Kennedy, 20000 Ajaccio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 501 731 426 a donné en location gérance à la SARL LA BOUCHERIE, dont le siège social est situé 8, Avenue du Président Kennedy, 20000 Ajaccio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 532 763 273, un fonds de commerce de charcuterie, boucherie, traiteur, plats à emporter, commerce alimentaire, pour une durée de 6 années à compter du 1er juillet 2011 et jusqu'au 31 décembre 2017 renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis,

## NOVIREST

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 80.000 €  
Siège social : 5, route des Sanguinaires,  
20000 Ajaccio  
R.C.S. Ajaccio 498034487

Aux termes du procès verbal en date du 30 avril 2011, l'assemblée générale a décidé de mettre fin à compter de ce jour aux fonctions de directeur général de Madame FABRE Berthile Antoinette, épouse TARSITANO.  
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis,  
Le Président.

## COM'CA

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7625 euros  
Siège social : Domaine de Valle - Querciole  
20213 Sorbo Ocagnano (Haute-Corse)  
440 510 873 RCS Bastia

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2008, il résulte que :

- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.  
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,  
le représentant légal.

## MS PARTNERS

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 500 euros  
Siège social : Parc Berthault  
Immeuble Les 3D Bât A  
Rue de CACALOVO  
20000 Ajaccio (Corse)  
517 846 622 RCS Ajaccio

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2011, il résulte que :

- Monsieur Sylvestre BENETTI demeurant à AJACCIO (Corse) Résidence Parc Lucie, Im. Le Murano, Route des Sanguinaires, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Marc Marie Joseph VALANCOGNE, gérant démissionnaire à compter du 1er octobre 2011.  
Sous la condition Suspensive de l'obtention de la carte professionnelle d'agent immobilier.  
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis,  
le représentant légal.

# COMMUNE DE ZONZA

## AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication : 20A

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :  
Commune de Zonza

Correspondant : Monsieur le maire, Mairie annexe,  
20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio,  
tél : 0495715378, fax : 0495714918,

courriel : comunedezonza@orange.fr, adresse internet : http://www.zonza.fr/  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :  
Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Travaux de revêtement routier et traitement des eaux pluviales : route de poggiolo

Type de marché de travaux : exécution

CPV :

• **Objet principal** : 45233142

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

- revêtement de type enrobé à chaud de 120kg/m<sup>2</sup> épaisseur 6 à 7 cm y compris couche d'accrochage à l'émulsion sur revêtement existant ou imprégnation de la sous-couche au cut back à raison de 2,5 kg/m<sup>2</sup>, sablage au grain de riz à raison de 6 l/m<sup>2</sup> et compactage : 5500 m<sup>2</sup>

- caniveau en béton dosé à 300 kg de ciment de 0,15 m d'épaisseur minimum, coffré en forme de demi buse, y compris terrassements et toutes sujétions : 140 ml

Des variantes seront-elles prises en compte: non.

Prestation divisée en lot : non

Durée du marché ou délai d'exécution :

en 2 mois à compter de la notification du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 30/09/2011 12:00

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MPA/ZONZA-11/24

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/09/2011

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Commune de zonza, Correspondant : Benoit dyckeMairie annexe, 20144 Sainte lucie de porto-vecchio, tél : 0495714016, fax : 0495714918, courriel : st-saintelucie@wanadoo.fr



## AVIS D'ATTRIBUTION

### 23 de 2011

#### 1. COLLECTIVITE TERRITORIALE CONTRACTANTE :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
Rond point du Maréchal Leclerc  
20405 BASTIA Cedex 9  
Tel : 04.95.55.55.55

#### 2. OBJET DU MARCHÉ :

Services : Interconnexion des sites et de services Internet du Département de la Haute-Corse.

Nomenclature : CPV 32429000, 32520000 ; 64221000

Marché couvert par l'AMP

#### 3. PROCEDURE :

Appel d'offres ouvert passé selon les articles 33, 52, 53, 57 à 59 et 77 du CMP.

Critères retenus pour le jugement des offres :

- 1.Valeur Technique : 40%
- 2.Prix : 30%
- 3.Délais : 30%

#### 4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Titulaire : Groupement France TELECOM / ORANGE France (13301 Marseille)

Date d'attribution : 11/08/2011

Montant du marché : Marché à bons de commande avec un minimum annuel de 400.000 €TTC et sans maximum

#### 5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Avis obligatoire à publier
- **Numéro de l'AAPC** : 01 / 2011
- Ce marché a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au JOUE et au BOAMP
- **Nombre d'offres reçues** : 2
- **Estimation de l'administration** : 423.333,93 €TTC
- **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** :  
Tribunal administratif de Bastia Villa Montepiano - 20407 Bastia cedex  
Tel : 04953288 66 / Fax : 0495323855

(Délai de recours : deux mois)

- **Date d'envoi du présent avis** : 05/09/2011

Le Président,

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom de l'organisme qui passe le marché :  
ASSOCIATION JEANNE d'ARC

Objet du marché : Travaux de peintures - Installation de chauffage salle polyvalente - Installation de volets roulants de protection - Electrification des volets - Installation de casiers visitables pour élèves.

Lot n°1 : Réfection des peintures des 3ème & 4ème étage du bâtiment principal.

Lot n°2 : Fourniture et pose de chauffage électrique dans la salle de théâtre.

Lot n°3 : Fourniture et pose de volets de protection dans le bâtiment des 6èmes, 5èmes.

Lot n°3bis : Electrification des volets de protection.

Lot n°4 : Fourniture de casiers visitables pour les élèves demi-pensionnaires.

Critère d'attribution :

La valeur technique de l'offre est de 0.3

L'engagement sur délai de réalisation est de 0.4

Le prix des prestations est de 0.3

Type de procédure : procédure adaptée.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les documents peuvent être demandés ou retirés auprès de l'Association Jeanne d'Arc.

Date limite de réception des offres : le 26 septembre 2011 à 18 heures.

Les dossiers devront être déposés ou envoyés à :

ASSOCIATION JEANNE d'ARC

15 Bd Danesi - BP 327

20297 BASTIA Cedex

Tél : 04 95 32 81 00 - Fax : 04 95 32 08 16

### PRODIS 2

Société en Nom Collectif

Au capital de 152.450 €

Siège Social : Route Nationale 198 - Vigna

Majo - 20110 Propriano

400 564 431 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2011, ont été nommés :

- le Cabinet Deloitte & Associés, domicilié à Neuilly sur Seine (92524) - 185 avenue Charles de Gaulle, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet Ernst & Young, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;

- le Cabinet Beas, domicilié à Neuilly sur Seine (92200) 7-9 Villa Houssay, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Deloitte & Associés, en remplacement de M. Bernard Roussel, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ont été maintenus M. Alain PERRET, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, et son suppléant le Cabinet Auditex, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour avis, Le Gérant.

### ANDOMI

Société Civile au capital de 1000 euros

Siège : Lieu-dit «Stiletto», La Rocade

20167 Mezzavia-Ajaccio

RCS Ajaccio : 531 289 171

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 01/09/2011 que le capital social a été augmenté de quatre cent mille euros (400.000 euros), par voie d'apport en nature.  
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

\* **Ancienne mention** :

Le capital social est fixé à mille euros (1000 euros)

\* **Nouvelle mention** :

Le capital social est fixé à quatre cent un mille euros (401.000 euros)  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Santa Lucia di Moriani du 06/09/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale** : **JEAN-MARIE CHABERT**

**Sigle** : **J.M.C.**

**Siège social** : Résidence Maria Beach, Suaglione 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI

**Objet social** :

La vente et la location de véhicules, matériels, accessoires, équipements, neufs ou d'occasions ; L'apport d'affaires en matière immobilière, Le financement, L'événementiel,  
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 5000 Euros

**Gérance** : Mr Jean, Marie CHABERT demeurant 182 Chemin du Golfan, Les Capparens 06200 NICE

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La Gérance,

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Santa Lucia di Moriani du 06/09/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale** : **CHABERT,**

**Siège social** : Résidence MAria Beach, Suaglione 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI,

**Objet social** : Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers,  
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

**Gérance** : Mme Caroline, Nicole, Andrée CHABERT (épouse DELIO) demeurant 182 Chemin de Golfan, Les Capparens 06200 NICE

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La Gérance,

## AVIS D'ATTRIBUTION 26, 27, 28 de 2011

### 1. COLLECTIVITE TERRITORIALE CONTRACTANTE :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
 Rond point du Maréchal Leclerc  
 20405 BASTIA Cedex 9  
 Tel : 04.95.55.55.55

### 2. OBJET DU MARCHÉ :

Service : Acquisition et livraison de petites fournitures de bureau, de machines de bureau, de papiers et de papiers recyclés.

**Nomenclature :** CPV 30192000

Marché couvert par l'AMP

### 3. PROCEDURE :

Appel d'offres ouvert passé selon les articles 10, 33, 52, 53, 57 à 59 et 77 du CMP.

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Qualité (50%)
2. Prix (40%)
3. Délais de livraison (10%)

### 4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

N° Marché	Lots et objets	Titulaires	Date d'attribution du marché	Montant Minimum / Maximum annuel TTC
26/2011	Lot n°1 : Petites fournitures de bureau individuelle	DUCLLOT BURO+ (20600 Bastia)	17/08/2011	Mini : 53.820 euros Maxi : 215.280 euros
27/2011	Lot n°2 : Machines et bureau et leurs consommables	DUCLLOT BURO+ (20600 Bastia)	17/08/2011	Mini : 2990 euros Maxi : 11.960 euros
28/2011	Lot n°3 : Papiers et papiers recyclés	DUCLLOT BURO+ (20600 Bastia)	17/08/2011	Mini : 53.820 euros Maxi : 215.280 euros

### 5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Avis obligatoire à publier
- Numéro de l'AAPC : 03 / 2011
- Ce marché a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au JOUE et au BOAMP
- Nombre d'offres reçues : Lot 1: 3 / Lot 2: 2 / Lot 3: 1
- Estimation de l'administration : Lot1 : 56410 €TTC Lot 2 : 10766 €TTC Lot 3 : 58362 €TTC
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Bastia  
 Villa Montepiano - 20407 Bastia cedex - Tel : 04953288 66 / Fax : 0495323855  
 (Délai de recours : deux mois)
- Date d'envoi du présent avis : 05/09/2011

Le Président,

Office Notarial de Paris (17ème)  
**Me Pascal JULIEN SAINT-AMAND**  
**Me Bertrand SAVOURE**  
**Me Paul-André SOREAU**  
**Me Muriel CARPON**  
 79 rue Joffroy d'Abbans - 75017 PARIS

### « CGA de la Tour »

Société civile au capital de 432.801 €  
 Siège Social : Lieudit Cervi « Tu Trouveras »  
 Route du Bord de Mer  
 Pianotelli Caldarello (20131)  
 RCS Ajaccio N° 478 138 746

Suivant décision en date du 22 juin 2011, il a été décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital social, par incorporation d'un compteur d'associé pour un montant de 375.600 euros.

Pour le porter de 432.801 euros à 808.401 euros, par création de 375.600 parts, numérotées de 432.802 à 808.401.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.  
 Mention sera faite auprès du RCS d'Ajaccio.

### FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de gâteaux corses, snack, sis et exploité 9, bd Wilson 20260 CALVI sous l'enseigne « Aux gâteaux corses » immatriculé au RCS de BASTIA sous le numéro 306432279 consentie par acte sous seing privé en date à CALVI du 2 MARS 2009, par :  
 Monsieur François LUCIANI  
 A Monsieur Olivier GARCIA  
 A pris fin d'un commun accord à la date du 31/08/2011

Pour Insertion.

## COMMUNE DE BORGIO AVIS D'ATTRIBUTION

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de BORGIO - Centre Administratif - Route de la Gare  
 20290 Borgio - Tél : 04 95 58 45 45 / Fax : 04 95 36 15 33

**Objet du marché :** Fourniture et pose de rideaux ignifugés dans les classes et dortoirs du nouveau Groupe Scolaire

**Procédure de passation :** Procédure adaptée article 28 du CMP avec possibilité de négociation

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

1. Valeur technique du produit : 50%
2. Le prix : 30%
3. Les délais : 20%

**Nom du titulaire retenu :** SARL BASTIALUTECHNIE - ZA Petre Turchine n°4 - RN 193 - Valrose - 20290 Borgio

**Montant du marché HT :** 28.509 euros

**Références de l'avis initial :** Le Petit Bastiais n°382 du 04 au 10 juillet 2011 - L'Informateur Corse n°6371 - Journal du 08 au 14 juillet 2011

**Date d'envoi du présent avis :** 02 septembre 2011

## AVIS AU PUBLIC COMMUNE DE LUCCIANA

Centrale thermique de Lucciana exploitée par la société EDF  
 (installation classée pour la protection de l'environnement)

### Le préfet de la Haute-Corse

informe le public que, par arrêté du 11 août 2011, il a prescrit à la société précitée de faire procéder à une analyse des rejets de substances dangereuses dans l'eau, des installations de la centrale thermique de Lucciana.

Le programme de surveillance au point de rejet sera mis en place dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté du 11 août 2011.

Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture  
 (www-haute-corse.pref.gouv.fr) .

## AVIS AU PUBLIC COMMUNE DE LUCCIANA

Dépôt intermédiaire d'hydrocarbures liquides de la centrale thermique,  
 sis lieu-dit « Pineto » sur la commune de Lucciana,  
 exploité par la société EDF Corse  
 (installation classée pour la protection de l'environnement)

### Le Préfet de la Haute-Corse,

informe le public que, par arrêté du 11 août 2011, il a prescrit à la société précitée de faire procéder à une analyse des rejets de substances dangereuses dans l'eau, des installations du dépôt intermédiaire d'hydrocarbures liquides de la centrale thermique de Lucciana, sis lieu-dit « Pineto » à Lucciana.

Le programme de surveillance au point de rejet sera mis en place dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté du 11 août 2011.

Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture :  
 (www-haute-corse.pref.gouv.fr).

Nous sommes désormais en mesure d'accepter le paiement  
 des annonces légales par terminal CB (Cartes bancaires)



Nous vous remercions de prendre contact avec :

**BERNADETTE 04 95 32 04 40 ou**

**ALBERT 04 95 32 89 92**

email : al@informateurcorse.com



L'INFORMATEUR  
 Corse nouvelle

1, rue Miot - 20200 BASTIA

# AVIS DE MARCHÉ- TRAVAUX



## COMMUNE DE CALVI

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ville de Calvi, hôtel de Ville - sce TP - bp29, à l'attention de M. le maire de Calvi, F-20260 Calvi. Tél. (+33) 4 95 65 82 12. E-mail : sce-tp@ville-calvi.fr.  
Fax (+33) 4 95 65 82 19.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.villedecalvi.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <https://achatspublicscorse.fr/calvi>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s).

#### I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II.1) DESCRIPTION

##### II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Travaux divers de réseaux - période 2011-2015.

##### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux.

Exécution.

Lieu principal d'exécution : calvi, 20260 Calvi.

Code NUTS FR832.

II.1.3) L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 1.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :

Fourchette : entre 45.000 et 450.000 euros.

##### II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

travaux divers de réseaux (alimentation en eau potable, assainissement eaux usées, assainissement eaux pluviales, éclairage, télécommunication, fibre optique, électricité) de faibles et moyennes importances, en fonction des besoins exprimés par le Maître d'ouvrage durant les quatre années suivant la notification du marché.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45231112.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.

#### II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

##### II.2.1) Quantité ou étendue globale :

la durée du marché est de un (1) an renouvelable 3 fois soit quatre (4) ans maximum à compter de sa notification.

Le montant annuel du marché de travaux sera compris entre un seuil minimum de 45.000,00 euros (H.T.) Et un seuil maximum de 450.000,00 euros (H.T.)

Consistance des travaux : Interventions diverses sur différents réseaux publics (rénovations localisées, réparations, branchements, extensions, renforcements ponctuels, mise en conformité, adaptations, etc...) avec fourniture des équipements et des matériaux et exécution de toutes les sujétions connexes nécessaires.

Valeur estimée hors TVA :

Fourchette : entre 180.000 et 1.800.000 euros.

II.2.2) Options : Oui.

Description de ces options : reconductions de l'accord cadre.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

#### II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du contrat).

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

##### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Budget communal - ressources et affectations budgétaires variables en fonction des opérations, acomptes mensuels payés dans un délai de 30 jours, si le candidat le souhaite avance forfaitaire de 5% du minimum annuel.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le cas échéant, groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : documents à fournir :

- dc1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, modèle disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : formulaires / marchés publics)

- dc2 (Déclaration du candidat, modèle disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : formulaires / marchés publics)

- pouvoirs du mandataire et/ou du/des représentants du candidat. (En cas de remise de candidature dématérialisée, le signataire devra disposer des délégations et autorisations nécessaires pour engager le groupement. Le dispositif de signature devra être conforme au référentiel consultable à l'adresse

<http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats/>).

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

#### III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : documents à fournir :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

#### III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : documents à fournir :

- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

- indication des titres d'études et professionnels du ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation ou de conduite des travaux de même nature que celles du marché.

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

#### III.2.4) Marchés réservés :

### SECTION IV : PROCÉDURE

#### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

#### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 50.

2. prix. Pondération : 40.

3. développement durable. Pondération : 10.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non.

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2011-0342.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : oui.

Prix : 30 euros.

Conditions et mode de paiement : remise d'un chèque libellé à l'ordre de "Trésor Public".

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

18 octobre 2011 - 17:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE : Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES : Non.

#### VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Autres informations : Le retrait du DCE (Dossier de consultation) et la remise des offres sont autorisées par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.achats-publicscorse.com/calvi> - référence du dossier : Tvx-Bdc-Res-2011-0342

L'Offre pourra être remise sur support physique électronique dans les conditions fixées au règlement de consultation.

Le règlement de consultation précise les modalités spécifiques à la dématérialisation.

Le dossier de consultation peut aussi être demandé par Email ou fax (transmettre l'ensemble des coordonnées de l'entreprise). Il sera remis sur support physique électronique de type CDROM. Sur demande expresse du candidat, le dossier de consultation sera remis au format papier. Cet exemplaire papier sera transmis à réception du chèque de 30 euros libellé à l'ordre de " Trésor Public ".

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 5 septembre 2011.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex.

E-mail : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr). Tél. (+33) 4 95 32 88 66.

URL : <http://www.ta-bastia.juradm.fr>. Fax (+33) 4 95 32 38 55.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex.

E-mail : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr). Tél. (+33) 4 95 32 88 66.

URL : <http://www.ta-bastia.juradm.fr>. Fax (+33) 4 95 32 38 55.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 5 septembre 2011.

[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

Notre Site

Email....

[al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

Notre Site



**GIOVELLINA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège social : Chemin de Casabiti  
Lieu-dit Mortola  
20620 Biguglia (Haute-Corse)  
420338204 RCS Bastia

Au cours de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 1er juin 2010, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Thierry HASSAN, domicilié à MARSEILLE (Bouches du Rhône), 122 rue du Commandant Rolland, Le Valençay II, en qualité de commissaire aux comptes titulaire,  
**ainsi que :**

- Madame Colette WEIZMANN, domiciliée à MARSEILLE (Bouches du Rhône), 314 avenue du PRADO, en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

pour une période de six (6) exercices. Conformément aux dispositions légales. Soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

Mention faite au RCS de Bastia

Pour avis,  
Le gérant.

**JP**

Société Civile au capital de 1000 euros  
Siège : Lieu-dit «Stiletto», La Rocade  
20167 Mezzavia  
RCS Ajaccio : 531 289 296

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 01/09/2011 que le capital social a été augmenté de trois cent soixante huit mille euros (368.000 euros), par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

**\* Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à mille euros (1000 euros)

**\* Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à trois cent soixante neuf mille euros (369.000 euros)

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 août 2011 de la Société Civile Immobilière SCI SAINT JOSEPH, au capital de 1600 euros, siège, RN 193, Lieudit Erbajolo, 20200 Bastia, RCS Bastia D 444 013 106 a pris acte de la démission de gérant de Monsieur Joseph Calizi, et nommé en ses lieu et place Monsieur Xavier Calizi, demeurant, à Barretali, 20267.

Pour avis,  
la gérance.

**SARL JARO PANIFICATION**

Au capital de 200 €  
Siège social : 6, Avenue BEVERINI  
20090 Ajaccio  
RCS : Ajaccio 523 615 177

Le contrat de location-gérance, qui avait été consenti suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2010 à Ajaccio par la SARL "AU PAIN BASTIAIS", domicilié lieu-dit Serenu, route d'Afa, 20167 ALATA à la SARL "JARO PANIFICATION" domicilié 6 avenue Beverini, 20090 AJACCIO et portant sur un fonds de commerce de distribution, boulangerie, pâtisserie, viennoiserie exploité lieu-dit Serenu, route d'Afa, 20167 ALATA, a été résilié de manière amiable par les parties en date du 17 Juillet 2011.

Pour insertion unique.

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**  
Collectivité Territoriale de Corse.

**Correspondant :** M. le président du Conseil Exécutif, collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex, tél. : 04-95-51-64-64, télécopieur : 04-95-51-66-21, courriel : commande.publique@corse.fr, adresse internet : http://www.corse.fr.

**Objet du marché :** Mission de commissariat pour l'exposition temporaire 2012 du Musée de la Corse « Le sport en Corse »

**CPV - Objet principal :** 79950000

**Critères d'attribution retenus :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 70 %;
- Prix : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

**Nom du titulaire / organisme :** Groupement MARTEL / REY – Lot. 14 Caraghja – 20600 FURIANI

**Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) :** 16.000,00

**Date d'attribution du marché :** 06-09-2011

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Collectivité Territoriale de Corse - Direction Juridique et de la Commande Publique 22 Cours Grandval B.P. 215, 20187 Ajaccio Cedex 1.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07-09-2011

**SCI CORSICARMOR**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 150 €  
Siège social : Chez M. et Mme LIGNEE  
Piscia Rossa - 20167 Afa  
Immatriculée au RCS Ajaccio 432 264 224

**AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Par décision de l'assemblée générale Extraordinaire du 15 Aout 2011 le Siège social est transféré :

Chez Mr et Mme LIGNEE  
20147 SERRIERA

A compter du 1er octobre 2011

Pour unique Insertion  
Les Cogérants Bernard & Livia LIGNEE

**LA KANTEEN**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 76.000 Euros  
Porté à 106.000 Euros  
Siège social : Lieudit SUARICCIA  
Route du Village, 20290 BORGIO  
RCS Bastia 497 731 125

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale en date du 18 juillet 2011, le capital social a été augmenté d'une somme de 30.000 Euros, pour être porté à 106.000 Euros par voie de création de 3000 parts sociales nouvelles de 10 Euros chacune intégralement libérées. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La Gérance.

**SARL JARO PANIFICATION**

Au capital de 200 euros  
Siège social : RES. LES LACS  
IMMEUBLE LE CINTO  
AVENUE DU MONT THABOR - 20090 Ajaccio  
RCS : Ajaccio 523 615 177

**AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

L'assemblée générale tenue le 1er août 2011, a décidé de transférer le siège social à compter du 1er août 2011 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :

**\* Ancienne mention :**

«Le siège social est fixé : 6, avenue Bévérini, 20090 AJACCIO».

**\* Nouvelle mention :**

«Le siège social est fixé Résidence Les Lacs, immeuble LE CINTO, avenue du Mont Thabor, 20090 AJACCIO».

Pour avis,

**SARL JARO PANIFICATION**

Au capital da 200 €  
Siège social : 6, Avenue BEVERINI  
20090 Ajaccio - RCS : Ajaccio 523 615 177

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/07/2011 enregistré à Ajaccio le 23/08/2011, bordereau n° 2011/586, case n°1, La SARL BOULANGERIE DE PIETRALBA, immatriculée au Rcs d'Ajaccio sous le numéro 508 794 690, dont le siège est sis à Résidence Les Lacs, immeuble LE CINTO, avenue du Mont Thabor, 20090 AJACCIO, représentée par Mr ROSSI Antoine en sa qualité de Gérant, a donné en location-gérance à la SARL JARO PANIFICATION, au capital de 200 €, immatriculée au Rcs d'Ajaccio sous le numéro 523 615 177, dont le siège est situé 6, avenue BEVERINI VICO, 20090 AJACCIO, représentée par Mr MARCON Denis en sa qualité de Gérant, un fonds de commerce de "boulangerie, pâtisserie, traiteur" exploité à Ajaccio (20090), Résidence Les Lacs, immeuble LE CINTO, avenue du Mont Thabor, pour une durée de 5 années à compter du 1er août 2011, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour insertion unique.

**PRENERE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7500 euros  
Siège : Querciolo - 20213 Folelli

**DISSOLUTION DE SOCIETE**

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 20/07/2011, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Rivoira Jean-Claude, demeurant Lenza de St Pierre, 20213 Querciolo, pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Lenza de St Pierre, 20213 Folelli. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

**SARL JARO PANIFICATION**

Au capital de 200 €  
Siège social : RES. LES LACS  
IMMEUBLE LE CINTO  
AVENUE DU MONT THABOR  
20090 Ajaccio  
RCS : Ajaccio 523 615 177

**AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

L'assemblée générale tenue le 1er août 2011 a décidé de modifier l'objet social à compter du 1er août 2011 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts :

**\* Ancienne mention :**

"La Société a pour objet :  
\* la création et l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, "

**\* Nouvelle mention :**

"La Société a pour objet :  
\* La création et l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, traiteur.».

Pour avis,

« L'AGE du 1er septembre 2011 de la SARL ARC EN CIEL au capital de 3.728.700 € - ZA de Corbara – 20220 ILE ROUSSE RCS BASTIA 529 648 230, a décidé à l'unanimité de la transformation de la société en société par action simplifiée à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a modifié en conséquence les statuts.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il ne possède d'actions. Il n'y a pas de limitations du droit de vote des associés, ni d'attribution de droit de vote double. Les actions ne pourront être cédées y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée par les deux tiers des associés présents ou représentés

Mme Christiane BONNAFFOUS a démissionné de ses fonctions de Gérant à compter du 1er septembre 2011.

M. Antoine LUIGGI demeurant à ALGAJOLA (20220) Lieu dit Villa a été nommé Président de la société, pour une durée indéterminée.

M. Claude TEZEKDJIAN demeurant à VILLETTELLE (34400) Chemin des Combes Noires a été nommé Directeur Général non associé, pour une durée indéterminée.

Il a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire et qui accepte M. Sébastien MARCO – 3 lotissement l'Orée du Bois, à LES MATELLES (34270) et la société GRANT THORNTON à Montpellier (34961) Immeuble Le Phildas 183 rue Henri Becquerel Zac Euréka qui accepte, en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Leurs fonctions débuteront à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011 pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La dénomination sociale de la société sera désormais « SAS ARC EN CIEL HOLDING. »

Pour avis : le représentant légal

Informateur  
Corse Nouvelle  
Tél : 04 95 32 04 40

Fax

04 95 32 02 38

# Deux expositions à

En cette période de rentrée, on peut continuer à profiter des beautés de notre île, sans la cohue estivale. C'est le bon moment également pour découvrir les expositions d'exception proposées par le Palais Fesch (jusqu'à la fin septembre) et le musée de la Corse (jusqu'à la fin de l'année).

## Florence au grand siècle

On le sait : les collections italiennes du XVII<sup>e</sup> siècle du **Palais Fesch-musée des Beaux-Arts** comptent parmi les plus importantes des musées de France. Après la grande exposition organisée à Florence en 1986 sur le **Seicento florentin**, il semblait illusoire de renouveler une telle expérience, surtout devant l'impossibilité de faire venir jusqu'en Corse les retables d'église. Ainsi, il a été décidé d'exposer à Ajaccio (et pour la première fois en France) essentiellement des œuvres mettant en exergue les rapports tissés entre peinture et littérature pendant ce XVII<sup>e</sup> siècle florentin. C'est un siècle encore peu connu hors d'Italie, où, dans le domaine des arts, Florence rime avant tout avec Renaissance. Présentation d'une exposition inédite et exceptionnelle.

La question des rapports entre peinture et littérature en est le fil conducteur. Quelques soixante œuvres (des peintures, mais aussi des dessins, des gravures et un petit bronze) illustrent ces rapports qui sont proprement la marque de l'art florentin du XVII<sup>e</sup> siècle. De **Matteo Rosselli** à **Giovanni**

**Bilivert**, en passant par **Lorenzo Lippi**, et **Carlo Dolci** (pour ne citer qu'eux), l'exposition embrasse les différentes tendances picturales (parfois profondément divergentes entre elles) du **Seicento fiorentino**. L'exposition s'articule autour des plus grands chefs d'œuvre de la littérature italienne : la **Divine Comédie** de **Dante** et le **Décameron** de **Boccace** ; le **Roland furieux** de **Arioste** et la **Jérusalem délivrée** de **Tasse**. Dans l'une des salles, on peut admirer un cas emblématique de « collectionnisme » de Florence au XVII<sup>e</sup> siècle (où des sujets inspirés des poèmes de **Arioste** et de **Tasse** côtoient, comme à l'époque, d'autres sujets tirés des **Métamorphoses d'Ovide** et de **l'Ancien Testament**). L'exposition se poursuit par un ensemble de figures allégoriques des **Arts** (la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Poésie, la Musique, la Comédie...). Cette exposition exceptionnelle est rendue possible grâce aux prêts généreux de nombreuses institutions toscanes (**Galleria degli Uffizi**, **Galleria Palatina**, **villa medicea della Petraia** –, **l'Opificio delle Pietre Dure**, **l'Istituto di Studi Etruschi**, et la **Pinacote-**



Volterrano - La farce du cureé Arlotto



L. Lippi - Allegorie de la simulation

ca Nazionale de Sienne...) et françaises (les musées des Beaux-Arts d'Angers et de Bordeaux, l'Abbaye royale de Chaâlès et le musée du Louvre), ainsi que du Kunsthistorisches Museum à Vienne. Mais elle doit beaucoup aussi au concours généreux de collectionneurs privés, avec des prêts qui en font un événement unique en Corse.

### PALAIS FESCH

MUSEE DES BEAUX-ARTS

50, rue Fesch

20000 Ajaccio

+33 (0)4 95 26 26 26

[www.musee-fesch.com](http://www.musee-fesch.com)



Baccio del Bianco - Baccio qui rentre de la guerre

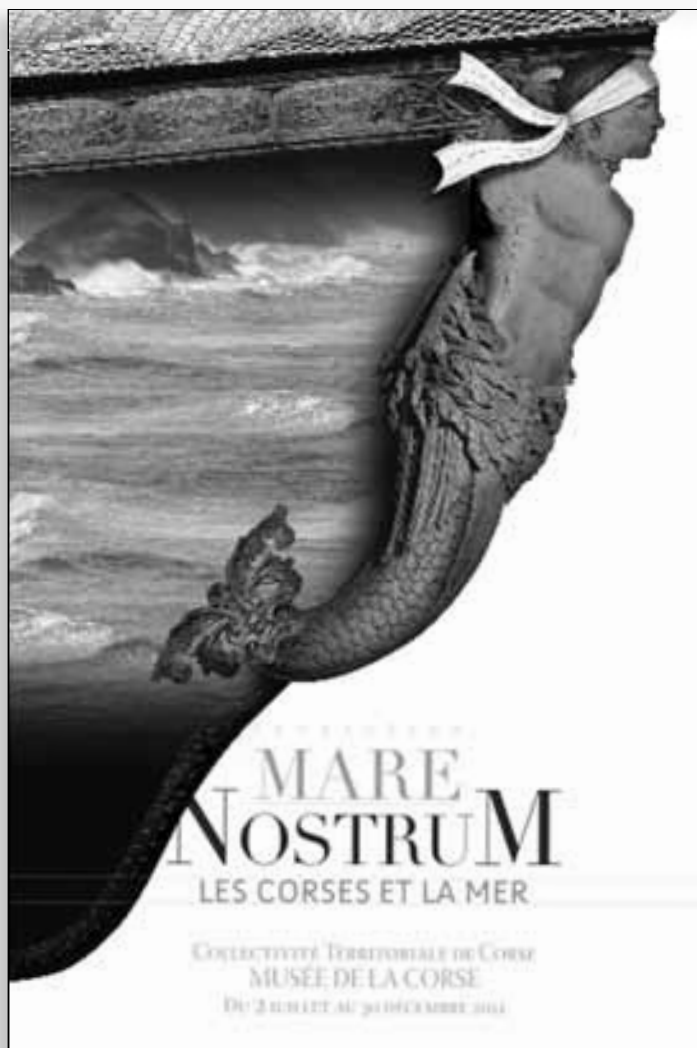
# ne pas manquer

## « Mare nostrum, les Corses et la mer ».

Cette exposition est née d'un constat : «**La Corse est une montagne dans la mer**». Cette célèbre citation du géographe allemand **Friedrich Ratzel** est souvent utilisée pour présenter la géographie de notre île dont le territoire se définit par la montagne. Les publications et les images consacrent depuis longtemps le **Corse** montagnard : berger, chanteur et parfois même bandit... Pourtant une population en côtoie une autre et les **Capcorsins** développent, depuis des siècles, une vocation maritime. Installés sur cette étroite bande de rochers prolongeant la **Corse** vers le **Nord**, face à la mer nourricière, porteuse d'échanges mais aussi de dangers, ces habitants ont façonné une «**île dans l'île**».

Les gens de mer, corses d'origine, d'adoption ou de passage sont les acteurs de l'exposition «**Mare nostrum, les Corses et la mer**». Le «**mare nostrum**» des Corses, c'est avant tout la mer Tyrrhénienne, un couloir entre la côte Ouest de la péninsule italienne et les grandes îles de la Méditerranée occidentale, presque une mer intérieure. Mais on peut aussi parler de «**maria nostra**» car la **Corse** touche plusieurs mers, correspondant à différentes navigations et à une connaissance variable du milieu qui permit à certains de traverser la Méditerranée et les océans. Ouvrages défensifs, aménagements portuaires et commerciaux, patrimoines flottants, mobilier et immatériel sont évoqués dans cette exposition qui s'articule autour de trois thèmes principaux : la découverte de l'île, la mer et ses dangers et les activités maritimes. Cartes de marine, photographies et regard d'artistes sont autant de points de vue pour découvrir la **Corse** par la mer...

Au XIX<sup>e</sup> siècle, près de 30% des inscrits maritimes sont concentrés dans le **Cap Corse**. **Bonifacio**, **Calvi**, **Saint-Florent**, **Porto-Vecchio** et bien sûr **Bastia** et **Ajaccio** sont les principaux ports de l'île. Les activités maritimes concernent surtout le commerce et la pêche. Le développement du littoral représente aujourd'hui un enjeu majeur. Il pose la question des choix : avec près de 1 000 kilomètres de côtes, la **Corse** représente environ 14 % du littoral national et plus de la moitié des rivages français en Méditerranée.



**Musée de la Corse**  
Musée régional d'Anthropologie  
La Citadelle - 20250 CORTE  
[www.musee-corse.com](http://www.musee-corse.com)



### AJACCIO

Le mardi 27 septembre 2011, à 20h30, «Le Bistrot du Cours» accueillera une discussion sur le thème : «En France et pour 2012, n'y a-t-il pas place pour de nouveaux mouvements politiques ?»

Contact : 06 61 77 06 47.

Le Restaurant «L'Amirauté» a repris ses horaires d'hiver, depuis le mardi 6 septembre.

Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le dimanche soir et le lundi toute journée.

Réervations : 04 95 22 48 22.

«U Cinnaronu» a réouvert ses salons avec sa formule midi : plat du jour + dessert à 11 Euros.

Tél : 04 95 21 49 37.

«Vino Del Diablo» a effectué sa «rentrée». Le mardi 6 septembre, déjeuner Brasserie, à l'Amirauté, Port Charles Ornano.

Tous les midis service plateau et sa formule à partir de 9 Euros.

Tél : 04 95 22 70 10.

Pour préparer le **Concours d'Entrée à l'Ecole d'Infirmière** à Ajaccio, d'octobre à mars 2012, il est possible de suivre une formation aux métiers de la Santé.

Renseignements : 06 26 87 24 24 / 04 95 32 89 95.

L'Association «Gym Plaisir» reprend ses activités, le lundi 12 septembre à 9h du matin pour les cours du matin et à 18h pour les cours du soir.

Renseignements : 06 12 89 22 80 / 04 95 20 46 84.

Depuis le 5 septembre, le **Centre Chorégraphique Peretti-Trouche** a réouvert : danse classique, modern jazz, claquettes, cours à thèmes, cours spéciaux enfants à partir de 4 ans, gym dance pour adultes.

Les cours reprendront le 14 septembre. Renseignements et inscriptions, tous les jours, de 16h30 et 18h30, **avenue Maréchal Moncey** ou par tél : 04 95 20 76 85.

### CARGÈSE

Le père Athanase célébrera les divines liturgies dans le rite byzantin, le dimanche 11 (fête de la croix, bénédiction et distribution du basilic) et le 18 septembre, à 10h, en l'église de **Cargèse**.

### ZICAVO

Un nouvel appel est lancé par les responsables de l'Association **Sainte-Marie** en vue d'une souscription des travaux de l'église.

Versement des dons directement auprès de l'Association, **CCP Ajaccio 40522H**.

### CORTE

A **Cirkul'Aria**, les cours de cirque et de théâtre reprendront le lundi 2 septembre, après la réunion d'information qui se tiendra le samedi 10 septembre, au chapiteau de 16h30 à 18h30.

Renseignements et inscriptions au : 06 81 42 13 06 ou 06 13 66 48 64, et sur le site internet : [www.cirkularia.com](http://www.cirkularia.com)



## Pour la Corne de l'Afrique

Un collectif regroupant différentes associations d'église (CCFD ; Confrérie Saint-

Charles ; Corse-Malte ; Equipes Saint-Vincent ; A Fratellenza ; Pastorale des Migrants ; Secours Catholique ; Société Saint-Vincent de Paul) souhaite attirer l'attention de la population sur la situation de la «**Corne d'Afrique**».

**Ce pays connaît en effet aujourd'hui une tragédie d'une ampleur inouïe :**

Plus de 10 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence ;  
Des populations déplacées et réfugiées, entassées dans des camps surpeuplés ;  
Un taux de malnutrition pouvant atteindre jusqu'à 20% ;  
Des hôpitaux surpeuplés et mal équipés qui ont du mal à faire face à la situation ;  
Des enfants qui meurent faute de secours suffisants.

Ce drame sans précédent a des causes multiples : une sécheresse prolongée ; la mortalité du bétail ; la hausse du prix des denrées alimentaires.

La guerre civile qui fait rage en **Somalie**, en **Ethiopie** et au **Kenya** aggrave la situation, et ce sont, comme souvent en pareil cas, les populations civiles, notamment les plus faibles, qui en supportent les conséquences.

Nul ne peut, en conscience, rester indifférent face à cette tragédie.

Les organismes membres du collectif appellent les personnes de bonne volonté à faire un don à l'institution caritative ou humanitaire de leur choix.

**Pour celles et ceux qui souhaitent s'adresser à un organisme d'Eglise, les dons sont à envoyer au Secours Catholique, à l'adresse suivante :**

**Secours Catholique - 6 Boulevard Danielle Casanova - 20000 Ajaccio**  
**Mention : «Crise Corne d'Afrique»**

## Exposition à Calvi

**Cathy Astolfi**, artiste plasticienne, exposera ses œuvres, à l'occasion des **23<sup>e</sup> Rencontres des chants polyphoniques**, dans la salle de gauche sous le porche à l'entrée de la **Citadelle**.

«**Shamans**» est l'intitulé de cette exposition qui se déroulera en deux temps.

D'abord elle se situera du 13 au 18 septembre, dans la salle de gauche sous la voûte à l'entrée de la **Citadelle**, avant de se déplacer sur la **route de Porto**, après la **Revellata**.

Dès le 21 septembre, ces œuvres seront en vue, depuis la route, pour disparaître ensuite et fertiliser le sol selon un processus pour le moins original.

Renseignements : 06 46 21 84 66.

## La rentrée à Bastia

**Lundi 12 septembre** : 16h30 : visite presse en présence du **maire de Bastia** du nouveau restaurant scolaire de l'école primaire **René Subissi**. Rendez-vous sur place.

### INSCRIPTIONS

**Conservatoire de Musique et de Danse de Corse Henri Tomasi :**

Calendrier rentrée 2011-2012

**Inscriptions et réinscriptions DANSE** : Mardi 6 septembre, de 10h00 à 19h00

**Réinscriptions MUSIQUE, CHANT et ATELIERS** : Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 septembre, de 10h00 à 19h00

**Inscriptions MUSIQUE, CHANT et ATELIERS** : Lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 septembre, de 10h00 à 19h00

**Inscriptions et réinscriptions ADULTES disciplines individuelles** : A partir du lundi 3 octobre, de 09h00 à 17h00

**Reprise des cours de Chant, Danse, Musique, FM, Chorale** : Mercredi 21 septembre

**Reprise des cours de pratiques d'ensemble** : Lundi 26 septembre

La rentrée des Classes à Horaires Aménagés s'effectuera le lundi 19 septembre.

Renseignements : Conservatoire de Musique et de Danse de Corse Henri Tomasi.

Tél : 04 95 32 29 42.

**Centre Culturel Una Volta** : venez découvrir la programmation de l'année 2011/2012 sur le site internet de la ville de Bastia. Les inscriptions aux ateliers enfants et adultes sont ouvertes depuis le 1er septembre. Renseignements : 04 95 32 12 81

**Jusqu'au 31 décembre** : exposition **Jean-Mathieu Pekle**, le sculpteur de la **Corse** (1868-1956) au **Musée de Bastia, Palais des Gouverneurs, la Citadelle**.

## 19<sup>ème</sup> édition de la course du Lions Club à Porticcio



Comme chaque année, le «Lions Club Ajaccio Rive Sud» organisera, dimanche 18 septembre, la «Course pédestre de Porticcio» avec le parrainage de **Corse-Matin** et d'**Alta Fréquanza**. En outre, cette épreuve rentre dans le cadre de la «Semaine de l'Amitié».

Selon la règle, cette 19<sup>ème</sup> édition sera organisée avec le concours technique du **Cercle Athlétique Ajaccien** et le produit des engagements sera versé aux personnes handicapées.

Ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, elle comprendra quatre courses, groupant toutes les catégories d'âge, depuis les débutants jusqu'aux vétérans.

Les organisateurs rappellent qu'une licence doit être présentée lors de l'inscription et que les non licenciés doivent produire un certificat médical de moins d'un an, indiquant la «non contre-indication» pour la course pédestre.

Le départ et l'arrivée auront lieu au **Camping Bénista** et les épreuves seront courues dans ce camping.

Les inscriptions seront prises sur place, à partir de 08h30 et les droits seront de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les moins de 18 ans.

Au niveau des récompenses, des coupes et des médailles seront remises aux trois premiers de chaque épreuve.

### Le programme sera le suivant :

**09 h 00** : Minimes – Cadets 3 060 m

**09 h 30** : Benjamins – 2 040 m

**10 h 00** : Ecole d'athlétisme – Poussins – 692 m

**10 h 45** : Juniors – Espoirs – Seniors – Vétérans 7 758 m

Pour tout renseignement : s'adresser à **Bernard BARBEE (04.95.20.51.23)** ou **Michel HUERTAS (06.75.02.29.54)**



## 1<sup>ères</sup> Journées de l'industrie électrique



Découvrir le site industriel de production électrique de Lucciana et la centrale hydro-électrique d'Ocana : c'est ce que propose EDF au grand public durant deux matinées. L'occasion, aussi, de faire découvrir des métiers méconnus. Pour participer à ces visites guidées, il est nécessaire de s'inscrire avant le 9 septembre sur [corse.edf.com](http://corse.edf.com), rubrique «Actualités», onglet «Journées de l'industrie électrique». Les visites se dérouleront le samedi 17 septembre à Lucciana, de 8h30 à 12h30 et le dimanche 18 septembre à Ocana, aux mêmes heures.

## Signatures à Ajaccio et Bastia

**Marcu Biancarelli (l'auteur)** et **Olivier Hehasse (le traducteur)** signeront leur ouvrage bilingue «*Cusmugrafia/ Cosmographie*», (Colonna Edition) le samedi 17 septembre de 17 à 19h, à la librairie «**Les Palmiers**», place **Foch**, à **Ajaccio**. Essai et recueil de chroniques littéraires, ce livre parle de littérature, qu'elle soit corse, américaine, russe ou irlandaise.

Le 24 septembre, de 17h à 19h, la librairie «**Terra Nova**», à **Bastia**, accueille **Lily Figari-Pompa** et **Pierre-Paul Grimaldi** pour la signature de «*Fiori è Fiure... Plantes sauvages*», préfacé par **Jacques Fusina**. Un regard éclairé sur Dame Nature. Et inspiré, les auteurs «guidés par les périodes d'écolson et de floraison» ayant choisi quelques promenades d'observation en Corse pour nous faire découvrir à leur façon le monde floristique insulaire.

### CORTE

Le **Judo Club Cortenais** reprendra ses activités le mardi 13 septembre, au **Dojo de Chabrières**, activités dispensées par **François Feracci** et **Jean-Jacques Jouin**.

Pour la catégorie «**Eveil**» (4-6ans), le mardi de 17h à 18h; le mardi et le vendredi, de 18h à 20h, pour les autres catégories.

Deux séances «découverte» sont offertes pour les débutants, sans aucun engagement.

### LUMIO

L'**Association Sportive et Culturelle (ARAL)** reprend ses activités les mardi 13 et vendredi 16 septembre, à 16h pour le plus grand plaisir des adeptes de la gymnastique.

Un stage d'initiation à l'aromathérapie se déroulera ce samedi 10 et dimanche 11 septembre à l'initiative de la **GAEC de l'Astratella**.

Renseignements : **06 87 28 32 45**.

Email : [info@astratella.com](mailto:info@astratella.com)

### BIGORNO

Les hameaux de **Roya** et de **Ficajola** en particulier ont fêté avec fierté le retour dans sa chapelle de la statue de **Saint-Sébastien**, restaurée à l'identique par le sculpteur-peintre, enfant du village, **Antoine Pallavicini**, auquel il aura fallu plus de cent heures de travail dans son atelier.

Le 20 août, tout le village avec son premier magistrat, **René Graziani** et ses conseillers municipaux parmi lesquels la cheville ouvrière de cette restauration, **Michel Nicolas**, a célébré l'événement.

Et à l'issue de la messe solennelle, le verre de l'amitié offert par les habitants de **Roya** et **Ficajola** a rassemblé tous les participants.

### FURIANI

**Renée Balbi**, directrice de l'**Ephad Sainte-Andrée** à **Furiani**, s'est vu dernièrement remettre les insignes de **chevalier dans l'Ordre National du Mérite**, par **M. Xavier Bertrand**, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, lors de la visite de l'établissement qu'il a effectuée en compagnie de **M. Tous-saint Balbi**, le gérant de cette structure. Compliments à l'heureuse récipiendaire.

### CALVI

C'est à l'oratoire **Saint-Antoine**, à la citadelle, que la chorale **Argentella** donnera un concert, ce samedi 10 septembre à partir de 21h.

Participation libre pour un programme où chants sacrés, profanes et gospels constitueront l'essentiel d'un menu copieux.

### ILE-ROUSSE

Le **Restaurant Pasquale Paoli**, à **l'Île-Rousse**, accueille, tous les jours midi et soir, pour le mois de septembre. Tél : **04 95 47 67 70**  
[www.pasquale-paoli.com](http://www.pasquale-paoli.com)

# A Settimana

37<sup>ème</sup> semaine de l'année

du 9 au 15 septembre 2011

Les fêtes : le 9, Alain - le 10, Inès, Aubert - le 11, Adelphe, Vinciane - le 12, Apollinaire - le 13, Amé, Aimé - le 14, Croix glorieuse, Materne - le 15, Roland, Dolorès, Lola.

## Un an déjà

Le 10 septembre, un jeune homme muni d'un faux passeport belge est appréhendé au centre de Copenhague, non loin d'un hôtel où il est soupçonné d'avoir provoqué une explosion qui l'aurait légèrement blessé.

Le 11 septembre, Kim Clijsters remporte pour la deuxième fois consécutive l'US Open depuis son retour à la compétition.

Le 12 septembre, un nouveau-né en bonne santé est découvert dans la poubelle d'un avion de ligne après son atterrissage dans la capitale des Philippines.

Le 13 septembre, un car Eurolines reliant Amsterdam à Paris se couche sur le flanc, dans le nord de la France, faisant 1 mort et 17 blessés.

Le 14 septembre, à Paris, 2.000 personnes sont évacuées suite à une fausse alerte à la bombe à la Tour Eiffel.

Le 16 septembre, au Niger, sept étrangers dont cinq Français sont pris en otage par un groupe armé.

## L'esprit du monde

*Savoir que l'on sait ce que l'on sait et savoir que l'on ne sait pas ce que l'on ne sait pas, voilà la vraie intelligence.*

Confucius

## Le truc de la semaine

Si vous désirez réaliser parfaitement une recette de pâtes à base de fromage, prenez soin de bien égoutter vos pâtes avant d'y ajouter le fromage. Au contact de l'eau, celui-ci formerait de petites boules peu appétissantes.

## Les tablettes de l'Histoire

Le 10 septembre 2002, la Suisse devient le 190<sup>e</sup> Etat-membre de l'ONU.

Le 12 septembre 1940, quatre jeunes gens qui cherchent leur chien découvrent la grotte préhistorique de Lascaux.

Le 13 septembre 1985, sortie du jeu Super Mario Bros par la société Nintendo.

Le 15 septembre 1971, première apparition sur les petits écrans de l'inspecteur Columbo incarné par Peter Falk.

Le 16 septembre 1982, massacre des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila au Liban par la milice libanaise.

## Saviez-vous que ?

Que la ville dont l'altitude est la plus élevée du monde se situe en Chine. Elle culmine à 5.100 m au-dessus du niveau de la mer. A l'inverse, Ein Bikek, en Israël, est la ville la plus basse avec une altitude de - 393 m.

Que chaque année, dans la nuit du réveillon de la Saint-sylvestre, le réseau téléphonique de France Télécom est totalement saturé entre minuit et deux heures du matin. On estime entre 4 et 5 millions le nombre d'ap-

pels qui ont lieu durant cette courte période, mais seul 1/3 de ceux-ci aboutit finalement.

Que plus de 13 millions d'ordinateurs sont jetés à la décharge publique chaque année par les Américains. En France, durant l'année 2008, un constructeur a récupéré plus de 4.500 tonnes de ceux-ci pour en retirer les composants nobles, tels que l'or, l'argent, le cuivre, le platine, ainsi que d'autres éléments métalliques, plastiques ou en verre.

Que le plus long combat de boxe avec gants a eu lieu en 1893 à La Nouvelle Orléans, entre Andy Bowen et Jack Burke. Il a duré 7 h 19 min, commençant le soir du 6 avril, et se terminant dans la nuit du 7. Si la longueur est déjà un fait étonnant, le résultat ne l'est pas moins : il n'y eut pas de vainqueur !

Qu'il se peut très bien que vous soyez un ocaludophile sans en être conscient. Ce terme, quelque peu inhabituel (oserait-on dire "barbare" ?), désigne tout simplement les amateurs du jeu de l'oie.

### Informateur • CORSE NOUVELLE

#### DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

#### RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : [redaction@informateurcorse.com](mailto:redaction@informateurcorse.com)

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

#### ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40

#### REGIE DE LA PUBLICITE - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : [j.fabro-aurelli@corse-information.info](mailto:j.fabro-aurelli@corse-information.info)

#### PRESSE EN LIGNE : [www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

E-mail : [j.fabro-aurelli@corse-information.info](mailto:j.fabro-aurelli@corse-information.info)

C.P.P.A.P. : 0314 1 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €    6 MOIS : 32 €    Etranger : 62 €

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

**L'INFORMATEUR**  
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213

20293 Bastia Cedex

Tél : 04.95.32.04.40

Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : [redaction@informateurcorse.com](mailto:redaction@informateurcorse.com)

# Pour ses 90 ans, le père Filippi a été honoré de la Croix du chanoine

La seule annonce d'une fête pour les 90 ans de l'abbé Filippi a suffi pour réunir en l'église Notre Dame des Flots de Moriani-Plage une foule immense. Paroissiens, amis, élus, et bien entendu confrères, se sont pressés pour assister à l'événement, donnant la preuve du respect et de l'affection que suscite «prete Filippi», curé de Santa maria Poghju et de la Costa Verde toute entière.

**D**'autant que cet anniversaire réservait une «surprise» à l'abbé Filippi qui ignorait tout de ce qui allait se passer durant la cérémonie religieuse, puisqu'il a été honoré de la **Croix de chanoine**, solennellement remise par le **Père Francis Ghisoni**, curé de la **cathédrale Sainte Marie de Bastia**. Une distinction suprême qui nous a valu un «Prete Filippi» au bord des larmes !!

C'est là que cette cérémonie a atteint le paroxysme de l'émotion, et que l'abbé Filippi nous a régalié de son plus beau sermon. Un prêche tissé sur le vif, avec la verve habituelle du curé à la soutane noire, sincère, drôle, et ô combien attachant. En l'espace de quelques minutes, devant une assistance toute acquise à chacun de ses mots, «u vechju prete» a parlé de sa vocation tardive, de son engagement auprès de Dieu, de son attachement à ses fidèles, qu'il a exhortés à toujours avoir le seigneur dans le cœur. Il a remercié, une fois encore, ceux qui l'ont aidé à bâtir une église à **Moriani**. Cet édifice où la cérémonie a eu lieu, l'église de **Notre Dame des Flots** qui depuis 1962 retient toute l'attention du curé.

Et puis le prêtre a été salué par ses pairs, notamment par la voix de **Fratuucci Ulivu** qui en langue corse a rendu hommage à «Gregale, l'artistu» :



Le père Ghisoni vient de remettre la croix du chanoine à Prete Filippi, ému aux larmes



L'assistance nombreuse en l'église Notre Dame des Flots



La messe a été célébrée par le Père Francis Ghisoni, entouré d'une importante délégation de prêtres corses



Quando e staggioni so cuntrarie  
E ch'elle crescenu e macagne  
Quando u mondu vigliaccu  
Spargendu odiu e terrore,  
Prontu à mandà à caternu  
Ghjustizia, pace è amore  
Per furtuna, ferma chetu,  
L'artistu

Ben chè pusatu à l'oriciale  
Di l'abissu u più profundu  
Prumete ghjorni felici  
E un avvene più giucondu  
E quando a ghjente s'ammazza  
Ellu ci parla d'amore  
Frà tutti l'omi d'ogni razza  
E senza scelta di culore  
Hè propiu prete  
S'artistu

Pensa in tutte e lingue  
Canta musiche strane  
A Manelle, A Scupiccìa, u pettirossu, u pastore  
Ellu sembra solu à distingue  
Frà e sacre è e profane  
Feghja l'orientu di pitturiccìa  
Ascolta tramuntana o libecciu  
Vistichenduci una caccia  
Di qualch'anticu strumentu  
E solu incù u so misteru  
L'Artistu

Si gode ogni staggione  
E porta in zilumbrina  
Per fà rimà e so canzone  
Trà l'inguernu è l'istatina  
Piglia in sù cun l'altore  
Parla à l'acelli  
Quantè parla à i zitelli  
Li basta què per esse amatu  
L'artistu

Felice anniversariu O Sgio Curà !!!!

PLACE SAINT NICOLAS - BASTIA

# FÊTE DU SPORT

**11** SEPTEMBRE  
2011

BLACK BOX PRODUCTION - 04 95 35 55 60 - WWW.ABOK-PRO.COM



Natation

Danse - Foot

Rugby - Basket

Cyclisme - Escrime

Tennis de table - Volley

Athlétisme - Arts martiaux...

À PARTIR DE  
**9H**

Communauté d'Agglomération de Bastia

Bastia - Furiani - San Martino di Lota - Santa Maria di Lota - Ville di Pietrabugno

